



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022

AU CŒUR D'UNE ANNÉE
D'ACTIONS CONTRE
LES CANCERS

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004.

Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays.

Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation.

Porteur d'une vision intégrant les dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens: patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs.

L'Institut assure la mise en œuvre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

01

Éditorial

Norbert Ifrah

Président

Thierry Breton

Directeur général

p. 06

Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021–2030

Le point, deux ans après le lancement

p. 08

La recherche, premier levier de la lutte contre le cancer

Interview de **Bruno Quesnel**

Directeur du pôle Recherche et Innovation

p. 10

02

La prévention, une action essentielle contre le cancer

Interview de **Frédéric de Bels**

Responsable du département Prévention

p. 14

Préserver la qualité de vie des patients, un enjeu capital

Interview de **Marianne Duperray**

Directrice des Recommandations

et du Médicament

p. 24

La lutte contre les cancers de mauvais pronostic, un défi

Interview de **Laetitia Gambotti**

Responsable du département Recherche clinique

et **Sophie Le Ricousse**

Responsable du département Biologie,

Transfert et Innovations

p. 34

Les partenariats, des accélérateurs de résultats

Interview de **Charlotte Marchand**

Responsable Mission appui à la Stratégie

et partenariats

p. 40

03

Rapport financier

p. 48

01



« Mobilisation collective, audace et détermination sont les maîtres-mots de la lutte contre les cancers. »

Norbert Ifrah
Président

Thierry Breton
Directeur général

Deux ans après le lancement de la nouvelle Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, plus de la moitié des 237 actions programmées ont déjà été lancées. La rapidité de ce déploiement, initié dans le contexte très particulier d'une crise sanitaire mondiale aujourd'hui surmontée, illustre à elle seule la détermination des acteurs de la lutte contre le cancer à tout mettre en œuvre pour réduire le poids de la maladie en France et ses conséquences sur la vie de nos concitoyens.

Si nous voulons y parvenir, c'est ensemble qu'il faut tout faire pour éviter qu'ils ne se déclarent ou ne se développent. L'enjeu est immense : 40 % des cancers pourraient être évités et nombre d'entre eux pourraient atteindre des taux de guérison très élevés s'ils étaient détectés et traités précocement. C'est pourquoi prévention primaire et dépistage ont, cette année encore, donné lieu à plusieurs initiatives, dont les plus visibles pour le grand public portent sur le renouvellement de nos

campagnes d'information et sur la simplification des modalités d'accès aux programmes de dépistage organisé. Mais, nous en sommes convaincus, pour aider nos concitoyens à adapter leurs comportements individuels, tous les acteurs doivent être mobilisés. L'Institut s'est donc également employé à sensibiliser et impliquer les collectivités territoriales. Un club dédié « Collectivités et prévention des cancers » a été créé qui, s'inspirant de la réussite du Club des entreprises « Cancer & Emploi », a pour objet de favoriser la diffusion des bonnes pratiques pour des politiques publiques locales qui concourent à la promotion de la santé.

L'élargissement et le renforcement de nos partenariats ont d'ailleurs constitué l'un des leitmotivs de cette année 2022. En témoigne notamment l'organisation, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, de nos premières Rencontres européennes. Réunissant des experts

et représentants européens de nombreuses institutions, des universités et des associations, elles se sont conclues par une déclaration politique commune et 35 propositions d'actions visant à accélérer la lutte contre la maladie, à se rapprocher de l'égalité d'accès à l'information, aux soins et aux dispositifs d'accompagnement, partout en Europe.

Car, ce souci d'égalité est un autre de nos combats majeurs. Il nous appartient en effet, en tant que coordonnateur national de la lutte contre les cancers, de ne laisser aucun individu sur le bord de la route, quels que soient sa situation géographique, sa condition sociale, sa vulnérabilité ou son âge. En 2022, cette volonté s'est traduite par un appui renforcé aux territoires ultramarins, notamment Mayotte et la Polynésie française, pour les aider à réorganiser la prévention, à renforcer les filières de soins et, plus généralement, à développer les compétences en oncologie. Autre temps fort de l'année, la mise en œuvre de la réforme du régime d'autorisation des activités de cancérologie dans l'Hexagone, pilier de la lutte contre les inégalités qui contribuera à assurer à tous les patients des soins sûrs, pertinents et de qualité. Nous avons aussi élargi l'accès aux essais cliniques et aux thérapies innovantes.

Les cancers de mauvais pronostic et les cancers pédiatriques ont été les cibles de nombreuses actions, depuis la mise en place d'un programme pilote de dépistage organisé du cancer du poumon jusqu'au lancement de projets de recherche de type « High Risk, High Gain » destinés à favoriser l'émergence d'innovations de rupture.

La préservation de la qualité de vie pendant et après un cancer nous a conduits à soutenir plus de 40 projets visant à la désescalade thérapeutique, à la prévention et au traitement des séquelles, ou encore à l'amélioration de la fluidité des parcours de soins.

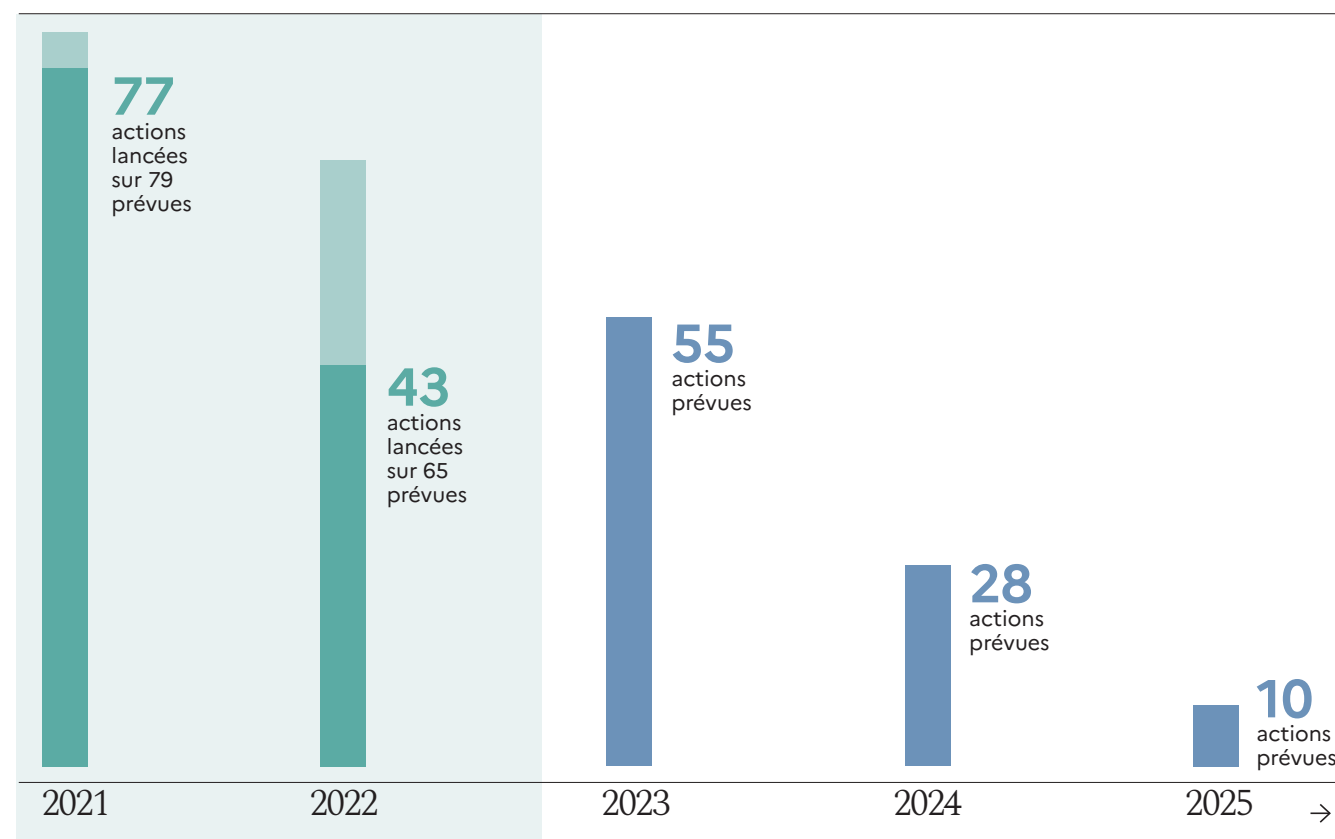
Ces quelques exemples en témoignent, l'année 2022 a été une année riche et intense. Elle s'est conclue, le 5 décembre, par l'installation du comité de suivi national de la stratégie décennale. Placée sous l'égide de la Première ministre et présidée par les ministres de la Santé et de la Prévention, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette instance, remarquable par la diversité de sa composition, a permis des échanges nourris et constructifs, qui ont conduit à l'adoption de nouvelles actions dans le cadre de la Stratégie, et à un nouvel élan au service des Françaises et des Français. Parallèlement, l'Institut a, bien sûr, poursuivi son investissement dans l'amélioration continue de la qualité de l'ensemble de ses actions, réseaux et dispositifs, conformément aux objectifs opérationnels et engagements pris dans le cadre du Contrat d'objectifs et performance 2021-2025, signé avec l'État.

Si nous mesurons les progrès obtenus en 2022 grâce à la mobilisation sans faille des salariés de l'Institut, nous prenons la mesure des chantiers restant à mener. Nous nous y emploierons avec détermination tout au long de 2023 qui, marquant l'arrivée à mi-parcours de la première feuille de route nationale de la Stratégie, s'annonce déjà décisive.

STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS 2021-2030

LE POINT, DEUX ANS APRÈS LE LANCEMENT

237 actions viennent décliner, de façon très opérationnelle, les ambitions de la stratégie décennale 2021-2030. Sur ces 237 actions, 120 sont déjà lancées, soulignant l'élan et la mobilisation collective des acteurs concernés.



1,74 Md€

consacré à la Stratégie décennale d'ici à 2025, soit + 20 % par rapport au dernier plan cancer.

Au total, ce sont 120 actions, sur les 237 de la stratégie, qui ont démarré, soit plus de la moitié.

ÉTAT D'AVANCEMENT PAR AXE STRATÉGIQUE

AXE 1

Améliorer la prévention

35 actions en cours ou terminées, soit **45 %** des actions prévues



Ex. : labellisation de réseaux de recherche en prévention primaire pour renforcer la connaissance des facteurs de risque de cancer; ouverture de la commande en ligne du kit de dépistage du cancer colorectal; appel à projets « réduire les expositions aux polluants en milieu scolaire »...

AXE 2

Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie

41 actions en cours ou terminées, soit **53 %** des actions prévues



Ex. : réforme du régime d'autorisation de l'activité de traitement du cancer afin d'améliorer la structuration et la qualité de l'offre; extension du droit à l'oubli désormais fixé à cinq ans; organisation du colloque « Vivre et travailler avec un cancer »...

AXE 3

Lutter contre les cancers de mauvais pronostic

16 actions en cours ou terminées, soit **50 %** des actions prévues



Ex. : refonte du programme AcSé pour développer et sécuriser l'accès, hors autorisation de mise sur le marché, à des thérapies ciblées innovantes; financement de six projets de recherche disruptifs dans une démarche « High Risk, High Gain »...

AXE 4

S'assurer que les progrès bénéficient à tous

28 actions en cours ou terminées, soit **56 %** des actions prévues



Ex. : mise en ligne du site pediatrie.e-cancer.fr à destination des familles, des professionnels de santé et des chercheurs; mise à disposition de fiches d'information simplifiées pour sensibiliser aux dépistages les personnes qui ont des difficultés pour communiquer...

2023, une année charnière

En 2023, ce sont 55 nouvelles actions qui seront lancées avec des projets très structurants, qui concernent à la fois l'Institut et ses partenaires.

- ➔ Renouvellement du plan national de lutte contre le tabac (PNLT).
- ➔ Révision du modèle de pilotage et d'organisation des dépistages, avec notamment la modification des missions des centres régionaux de coordination des dépistages.
- ➔ Création d'un dispositif de déploiement à une large échelle des interventions les plus probantes en matière de prévention.
- ➔ Création d'un dispositif de fin de traitement pour améliorer l'accompagnement de la personne après la fin de ses traitements actifs et l'entrée dans l'après-cancer.
- ➔ Mise en place d'un observatoire des aidants.
- ➔ Élaboration d'une feuille de route pour améliorer l'accès à la reconstruction mammaire.
- ➔ Mise en œuvre de la campagne de vaccination HPV des élèves de collège.
- ➔ Étude de faisabilité d'un programme de dépistage du cancer du poumon.
- ➔ Labellisation de centres de recherche intégrée d'excellence en oncopédiatrie et financement de chaires de recherche seniors internationales.
- ➔ Travail d'expertise sanitaire sur la conciliation médicamenteuse.



L'INTERVIEW

« La recherche, premier levier de la lutte contre le cancer. »

Bruno Quesnel

Directeur du pôle Recherche et Innovation

Deux ans après le lancement de la Stratégie décennale, de nombreuses actions en faveur du développement et de la structuration de la recherche ont déjà été initiées, voire terminées. Rappel de l'importance de la recherche dans la lutte contre le cancer avec le Pr Bruno Quesnel, directeur du pôle Recherche et Innovation de l'Institut national du cancer.



Quel est le rôle de l'Institut national du cancer dans la recherche en cancérologie en France ?

B. Q. : L'Institut en est le pilote. Il a pour mission de définir et de mettre en œuvre la stratégie générale de la recherche contre le cancer. Bien que n'exerçant pas de droit de regard sur les politiques scientifiques des opérateurs de la recherche, au premier rang desquels se trouve l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), mais aussi le CNRS, l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'Institut Curie ou l'Institut Gustave-Roussy, l'Institut a cependant un fort pouvoir incitatif et d'orientation, via le financement d'appels d'offres ciblés sur ses thématiques clés.

Que représente la recherche en matière d'investissement financier pour l'Institut ?

B. Q. : L'Institut consacre plus de 80 millions d'euros par an à la recherche, soit plus de la moitié de son budget. La recherche fondamentale en capte une part importante, mais des financements sont aussi attribués aux recherches translationnelles (pour la mise en application des innovations dans les traitements délivrés aux patients), clinique (pour l'évaluation de nouveaux traitements) ou en sciences humaines et sociales (pour la prévention, notamment). Ces financements sont dédiés aux thématiques prioritaires de la Stratégie décennale, mais aussi à des

appels d'offres récurrents hors Stratégie, car il est important qu'une part de la recherche ne soit pas fléchée pour espérer trouver des voies disruptives de progrès.

Quelle place tient aujourd'hui la coopération européenne dans l'effort de recherche ?

B. Q. : Nous participons à de nombreuses actions européennes tant en matière de recherche que d'organisation des structures de recherche. Un gros travail de définition et d'harmonisation des critères de labellisation des Comprehensive Cancer Centers – l'équivalent européen de nos SIRIC¹ – a, par exemple, été initié. Il vise à augmenter le nombre de centres pour couvrir le traitement de 90 % de la population européenne, à accompagner la montée en compétences des pays les moins avancés et à identifier les centres d'excellence les plus à même de participer à la recherche de manière intégrée.

Et qu'en est-il des pays non européens ?

B. Q. : Nous entretenons des rapports étroits avec les États-Unis. Des discussions sont en cours sur le thème des échanges de données. L'objectif est de constituer des cohortes assez importantes pour permettre des analyses pertinentes sur les cancers rares, notamment pédiatriques, mais aussi, s'agissant des cancers plus fréquents, pour avancer sur des questions non observables sur de petites cohortes. Un chantier est d'ailleurs déjà mené sur ce sujet à l'échelle européenne avec le projet UNCAN.eu, coporté par l'Institut et l'Inserm. 2022 a aussi marqué notre rapprochement avec le Japon, avec lequel nous espérons pouvoir, à terme, lancer des appels d'offres communs dans le domaine de l'immunologie. C'est un registre où les Japonais excellent et qui leur a d'ailleurs valu un prix Nobel.

« Il est essentiel de maintenir un gros effort de recherche fondamentale si nous voulons espérer déclencher de nouvelles révolutions thérapeutiques. »

En quoi les actions entreprises par l'Institut concourent-elles à améliorer le fonctionnement de la recherche française ?

B. Q. : La pénurie de talents est un problème commun à l'ensemble du secteur de la recherche en France. L'Institut s'emploie donc à attirer et à retenir de jeunes chercheurs ayant démontré une capacité importante à l'international, en dotant fortement ses appels d'offres, comme cette année sur les chaires de pédiatrie. Le développement de partenariats est une autre piste privilégiée pour augmenter les financements dédiés à la recherche, qu'il s'agisse de partenariats structurels, comme celui développé avec l'ITMO² Cancer, ou plus spécifiques, comme ceux menés avec la Ligue contre le cancer et la Fondation Arc pour la recherche sur le cancer. C'est essentiel, car les coûts de la recherche ne cessent d'augmenter à la mesure du développement des nouvelles technologies ; il devient donc quasiment impossible d'avoir une action efficace sans nouer de partenariats.

L'immunothérapie a marqué un tournant important dans la cancérologie, quelles sont aujourd'hui les pistes les plus porteuses d'espoir ?

B. Q. : La révolution de l'immunothérapie est loin d'être achevée. La stratégie des CAR-T cells nous a permis d'obtenir des réponses durables sur certaines tumeurs liquides, le challenge consiste aujourd'hui à l'appliquer aux tumeurs solides. Un autre champ thérapeutique très prometteur se développe autour des anticorps bispécifiques, c'est-à-dire capables de relier directement les cellules immunitaires aux cellules tumorales cibles. Cette approche a déjà trouvé des applications dans le traitement des leucémies aiguës et devrait rapidement être mise en œuvre dans celui des myélomes et lymphomes. L'arrivée de nouveaux outils permettant de caractériser la structure des protéines ouvre aussi de nouvelles perspectives à la chimie. Plus généralement, le développement de l'intelligence artificielle devrait aussi aider à résoudre le défi d'analyse posé par l'abondance des données de la recherche en cancérologie. L'extraction des informations les plus pertinentes devenant plus rapide, il sera, par exemple, probablement plus facile d'identifier les profils à risque pour les stratégies de dépistage.

1. Sites de recherche intégrée sur le cancer.
2. Institut thématique multiorganisme.

02

LA PRÉVENTION, UNE ACTION ESSENTIELLE CONTRE LE CANCER

90%

des cancers
détectés à un stade précoce
pourraient être guéris.

9 millions de dépistages du cancer
sont réalisés chaque année.

L'objectif est de parvenir à 10 millions en 2025.



Frédéric de Bels
Responsable
du département
Prévention

« La prévention doit être prise en compte dans toutes les politiques, environnementales, alimentaires, éducatives. »

→ Quelles sont les grandes priorités en matière de prévention primaire ?

F. de B. : Il est aujourd'hui essentiel de mobiliser et d'accompagner un maximum d'acteurs pour qu'ils se saisissent de la question de la prévention au niveau local, afin de favoriser le déploiement d'actions adaptées aux spécificités territoriales et de réduire enfin les inégalités. Nous nous sommes attachés en 2022 avec, par exemple, la création du club « Collectivités et cancers » et la publication d'un guide illustrant des actions d'aménagement du territoire qui peuvent y être menées (ombrage, aménagements urbains, restauration collective...). Nous avons également initié des missions d'appui en outre-mer, par exemple à Mayotte et en Polynésie; nous pensons proposer cette approche pour d'autres territoires et régions françaises dès lors que les agences régionales de santé (ARS) concernées nous solliciteraient.

Qu'en est-il du dépistage ?

F. de B. : Notre objectif premier reste de faciliter l'accès aux tests et l'adhésion aux programmes existants. L'élargissement des modalités d'accès au kit de dépistage du cancer colorectal, qui peut désormais être commandé en ligne ou retiré chez son pharmacien, est une première réponse. Nous avons aussi établi un référentiel sur les autoprélèvements pour le dépistage du cancer du col de l'utérus et souhaitons

soutenir des expérimentations sur les modalités d'accès à ces kits. De même que pour la prévention primaire, un autre défi consiste à tenir compte des niveaux de littératie en santé (capacité de lecture et de bonne compréhension) pour parvenir à une meilleure compréhension des enjeux du dépistage par l'ensemble de la population. Parallèlement, il y a des sujets d'innovation et d'amélioration technologique des dépistages existants. Je pense en particulier aux travaux engagés sur le programme pilote de dépistage des cancers du poumon, aux projets dérogatoires sur la dématérialisation des mammographies et à l'avis récent rendu par la Haute Autorité de santé sur la tomosynthèse (mammographie en 3D).

Quelles seront les priorités pour 2023 ?

F. de B. : En dehors des travaux déjà lancés dont nous avons parlé, nous continuerons à travailler sur la réduction des facteurs de risque, au premier rang desquels le tabac, en nous engageant résolument pour une France sans tabac, et une dénormalisation totale de ce produit comme attendu dans la Stratégie décennale. Nous continuerons à porter au plus haut le sujet de la prévention des cancers pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs et de dispositifs, par exemple dans les consultations de prévention aux « âges clés de la vie », une mesure entérinée fin 2022. Nous nous emploierons également à mettre en place la plateforme de déploiement des interventions probantes dont la création a été annoncée fin 2022 par le ministre en charge de la Santé et de la Prévention. Elle aura pour objet de favoriser le déploiement de certaines interventions ayant un réel impact en prévention, et leur appropriation par les ARS et acteurs régionaux. La mise en œuvre du programme Tabado est en quelque sorte une preuve de concept.

RENDRE CHACUN ACTEUR DE SA SANTÉ

L'enjeu • L'influence des habitudes de vie sur les risques de survenue des cancers ne fait aujourd'hui plus de doute. Quatre cancers sur dix pourraient être évités par une modification des comportements. C'est pourquoi l'Institut national du cancer a fait de la prévention sa priorité et s'emploie, sans relâche, à informer les Français et à les sensibiliser pour donner à chacun le pouvoir d'agir.

Agir aujourd'hui pour éviter les cancers de demain

De plus en plus de Français sont conscients de la nécessité d'abandonner les conduites à risque pour leur santé, tabagisme en tête. Pourtant, le passage à l'acte reste, pour beaucoup, difficile, les efforts immédiats exigés par ces changements de comportement semblant parfois disproportionnés au regard d'un risque jugé lointain, voire hypothétique. L'Institut national du cancer a souhaité identifier les moyens de lever ces freins psychologiques en confiant à l'Institut de sondage BVA la réalisation d'une étude qualitative auprès des Français. Ses conclusions ont fait apparaître un besoin encore important d'éléments de compréhension et un rejet catégorique de toute injonction. Le 9 septembre 2022, l'Institut lançait ainsi une nouvelle campagne de communication



intitulée « Faites les bons choix dès maintenant, vous vous remercieriez plus tard ». Informatrice sans être culpabilisante ni catastrophiste, la campagne met en scène un homme à deux âges de sa vie, le plus âgé guidant le plus jeune dans les choix quotidiens à opérer pour éliminer les facteurs de risque de cancer évitables. Diffusé en télévision et sur Internet et largement relayé sur les réseaux sociaux, le spot se conclut par une nouvelle signature : « Pour éviter les cancers de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut agir. » Pour compléter ce dispositif, 10 chroniques radio ont été diffusées, abordant chacune un facteur de risque et les moyens d'en réduire l'exposition au quotidien. Enfin, et en réponse au besoin d'information témoigné par les répondants, le site e-cancer.fr a été enrichi de nouveaux contenus pédagogiques.

Cancer Fighter, et la prévention devient jeu

99 % des 10-14 ans jouent aux jeux vidéo et 60 % des parents les accompagnent régulièrement¹. Difficile de trouver un vecteur plus utilisé pour sensibiliser les 10-12 ans à la dangerosité des conduites à risque. En 2021, l'Institut a donc décidé d'investir, à son tour, cet univers, en proposant Cancer Fighter, un jeu vidéo destiné à expliquer les mécanismes de développement des cancers et les moyens de les éviter. Du 12 octobre au 6 novembre 2022, l'Institut a mis les jeunes au défi en leur proposant de tenter de battre

deux joueurs stars des réseaux @Sunsup et @Lutti. L'organisation de ce « #challengecancerfighter », également relayée par l'influenceur @Doigby, a donné lieu à un live sur la plateforme Twitch en présence du Dr Jean-Baptiste Méric, oncologue et directeur du pôle Santé publique et Soins de l'Institut.

Promouvoir la vaccination contre les HPV

En attendant les futurs vaccins à ARN Messenger encore en développement, la vaccination constitue d'ores et déjà un moyen efficace d'éliminer les risques de cancers associés à certaines infections virales. C'est notamment le cas de la vaccination contre les papillomavirus humains, HPV. Proposée aux filles et, depuis 2021, aux garçons, dès 11 ans, elle permettrait d'éviter 90 % des infections à l'origine des 6 400 nouveaux cas de cancers HPV, dont 2 900 cancers du col de l'utérus recensés chaque année. Pourtant, la couverture vaccinale chez les jeunes gens reste très

insuffisante. Seuls 37,4 % des jeunes filles de 16 ans avaient reçu un schéma vaccinal complet en 2021, bien loin de l'objectif de 80 % fixé par la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, du 25 avril au 1^{er} mai 2022, l'Institut a donc lancé une nouvelle campagne d'information sur les bénéfices de la vaccination contre les HPV. Un premier contenu intitulé « On ne les protège jamais trop » a été diffusé dans les cabinets médicaux et sur les réseaux sociaux à destination des parents. Un second, « Le vaccin contre les HPV, il est vraiment sûr, docteur ? », était proposé aux professionnels de santé pour les aider à étayer leur argumentaire.

1. Étude « Les Français et le jeu vidéo », SELL/Médiamétrie 2019.

60 000

cancers en moins à l'horizon 2040, c'est l'objectif visé par la Stratégie décennale de lutte contre les cancers.



« Cancers », une exposition grand public inédite

Depuis septembre 2022 et jusqu'en août 2023, la Cité des sciences et de l'industrie accueille l'exposition « Cancers ». Organisée en partenariat avec l'Institut national du cancer

et en collaboration avec l'Inserm, elle vise notamment à sensibiliser le public aux comportements quotidiens à risque et à l'importance de la prévention.



L'Institut soutient la recherche en prévention primaire

Résolu à favoriser le développement d'approches de recherche innovantes en matière de prévention primaire et de promotion de la santé, l'Institut a labellisé deux nouveaux réseaux de recherche spécialisés. Le premier, consacré à la nutrition et à l'environnement, est conduit par la délégation régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes de l'Inserm. Le second, piloté par l'université de Bordeaux, porte sur le développement de la recherche interventionnelle en santé des populations. Ils bénéficieront chacun d'un soutien de 1,6 million d'euros sur quatre ans. Neuf projets innovants de recherche ont par ailleurs été soutenus à l'issue d'un appel à projets multithématique pour une enveloppe globale de 2,3 millions d'euros.

L'Institut s'est également associé à la Ligue contre le cancer pour mettre en place un nouveau Programme d'actions intégrées de recherche (PAIR) afin de mieux comprendre le lien entre obésité et développement des cancers. Il a été lancé début janvier 2023.

VERS UNE FRANCE SANS TABAC

L'enjeu • Premier facteur de risque évitable de cancer, le tabac est à l'origine de 68 000 nouveaux cas de cancers par an et de 45 000 décès. Après la baisse observée entre 2016 et 2019, le nombre de consommateurs en France tend à se stabiliser, voire à augmenter parmi les femmes et les populations les moins diplômées. Ces inégalités sont particulièrement criantes chez la jeune génération, qui constitue la cible privilégiée des opérations de marketing social menées par l'Institut.

17

c'est le nombre de localisations de cancers dans lesquelles le tabac est impliqué. Il est directement responsable de plus de huit cancers, dont ceux du poumon, du larynx et de la vessie.

Tabado: le succès du programme ne se dément pas

Le 31 mai dernier, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, l'Institut national du cancer a présenté les principaux résultats du programme Tabado. Ce dispositif, initialement sélectionné et financé par l'Institut, est désormais pris en charge par le Fonds de lutte contre les addictions. Il vise à accompagner gratuitement les élèves des lycées professionnels et centres de formation des apprentis, deux fois plus nombreux à fumer quotidiennement que leurs congénères des filières générales et technologiques, sur le chemin du sevrage. Et le bilan est très positif. Depuis son déploiement en 2018, Tabado a permis à près d'un participant sur deux¹ d'entamer une démarche d'arrêt de consommation du tabac et à un jeune sur cinq d'arrêter définitivement. Au total, 147 000 jeunes de 431 lycées en métropole et territoires ultramarins ont déjà été sensibilisés. Fort de ces résultats, le déploiement de ce programme se poursuivra sur les deux prochaines années scolaires avec pour objectif une généralisation à l'ensemble des établissements professionnels.

Tabado Games: un challenge pour encourager l'émulation collective

Point d'orgue du programme Tabado, le challenge « Tabado Games » récompense chaque année les établissements ayant mobilisé le plus grand nombre d'élèves autour des diverses actions de sensibilisation

menées. En 2022, l'établissement vainqueur au niveau national est la Maison familiale rurale de Puyloubier dans les Bouches-du-Rhône. Elle a reçu une dotation de 10 000 euros pour financer l'acquisition d'équipements sportifs ou l'organisation d'activités sportives ou de loisir. Seize vainqueurs régionaux ont quant à eux bénéficié d'une dotation de 1 000 euros.

1. Questionnaire post-intervention Tabado, 17 397 répondants. Enquête menée auprès des jeunes des établissements ayant participé à Tabado au printemps 2021.

➔ Mieux comprendre l'impact de l'e-cigarette

L'Institut national du cancer a organisé, les 5 et 6 décembre 2022, une conférence scientifique internationale sur l'e-cigarette. Réunissant chercheurs et experts internationaux de toutes disciplines (recherche fondamentale, sciences humaines et sociales, clinique, interventionnelle), son objectif était de partager un état des lieux de la recherche sur les effets de l'e-cigarette sur la santé et de mieux évaluer l'incidence de son usage sur l'attitude des utilisateurs face au tabac.

CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

L'enjeu • La qualité de l'environnement constitue une préoccupation majeure des Français et une priorité de la Stratégie décennale de la lutte contre les cancers. De nombreuses actions sont entreprises pour proposer des environnements de vie, de travail ou d'étude favorables à la prévention des cancers. Parallèlement, les travaux de recherche lancés doivent permettre de mieux appréhender les effets, isolés ou conjugués, des expositions environnementales sur la santé.

Faire des écoles des lieux « zéro exposition »

L'Institut national du cancer a lancé, au dernier trimestre 2022, un appel à projets inédit à destination des collectivités territoriales et de tous leurs partenaires participant à une mission de service public auprès des jeunes. Intitulé « Réduire les expositions en milieu scolaire : concevoir des politiques et agir dès maintenant – Plan zéro exposition », il a pour objectif de soutenir des actions permettant de limiter l'exposition des jeunes générations aux facteurs de risque de cancer évitables – tabagisme, sédentarité, surpoids, UV, sources de pollutions cancérigènes – et de rendre les établissements scolaires et lieux d'accueil plus propices au déploiement d'interventions de promotion de la santé. La sélection des projets sera dévoilée en juillet 2023. Les lauréats pourront bénéficier d'un appui allant jusqu'à 200 000 euros, pour un budget total de 1,75 million d'euros.

Accélérer la recherche sur l'exposome

Le 5 décembre, lors de la première réunion du comité de suivi national de la Stratégie décennale, le lancement d'un programme de recherche autour des expositions environnementales a été annoncé. Il aura notamment pour objectif de mieux évaluer le poids des maladies liées aux atteintes à l'environnement.

Protéger face aux risques liés aux rayonnements UV

Avec plus de 100 000 nouveaux cas chaque année, les cancers de la peau sont devenus les plus fréquents en France. Alors que les coups de soleil de l'enfance sont à l'origine de la majorité des cancers de la peau de l'adulte, une étude menée par BVA pour l'Institut en mai 2022 révélait que 12 % seulement des parents connaissent ce risque pour leurs enfants. C'est pourquoi, à la veille des vacances d'été, l'Institut a lancé une nouvelle campagne d'information afin de rappeler à tous les gestes de prévention efficaces contre les risques solaires (voir ci-contre). Par ailleurs, dans le cadre de l'édition 2022 de l'appel à projets « Agir en santé publique », l'Institut a soutenu trois expérimentations visant à renforcer la prévention et l'éducation à la santé contre le risque solaire. La première, Solsteen, portée par l'Inserm et le centre Léon-Bérard de Lyon, consiste en des mesures d'exposition aux UV et d'évolution des comportements après l'installation d'ombrages dans les collèges. La deuxième, déployée par le Centre hospitalier de Nontron, concerne des actions de prévention aux risques solaires auprès des moins de 11 ans. La troisième, Vivre avec le soleil, est un programme d'éducation des jeunes, porté par l'association Sécurité solaire.

80%

des cancers de la peau sont liés à des expositions excessives au soleil.



« L'ombre, c'est l'endroit le plus cool de l'été ! »

Ce message a été relayé en radio tous les week-ends dès le 9 juillet et jusqu'au 14 août. Un affichage dans 5 000 cabinets et maisons de santé, sur l'ensemble du territoire, ainsi que des publications sur les réseaux sociaux de l'Institut complétaient ce dispositif d'information sur les risques d'une exposition excessive au soleil et sur les gestes de protection à adopter.



FACILITER L'ACCÈS AU DÉPISTAGE

L'enjeu • Réduire la lourdeur des traitements et améliorer les chances de guérison des malades sont les deux bénéfices avérés du dépistage. Mais les programmes de dépistage ne recueillent encore qu'une adhésion insuffisante du grand public. Pour atteindre l'objectif d'un million de dépistages supplémentaires à l'horizon 2025, c'est l'organisation et la structuration des programmes qui doivent être repensées.

Les kits de dépistage du cancer colorectal sont désormais commandables en ligne

Facilement détectable, le cancer colorectal se guérit neuf fois sur dix lorsqu'il est dépisté à temps. Il reste pourtant le deuxième cancer le plus mortel en France avec 17 000 décès annuels. En cause, une participation insuffisante des personnes les plus exposées (50-74 ans) aux dépistages organisés : 34,3 % sur la période 2021-2022, soit 10 points de moins que l'objectif prôné par l'Union européenne. L'élargissement et la simplification des modalités d'accès aux tests devraient permettre de changer la donne. Depuis le 1^{er} mars 2022, toutes les personnes éligibles ayant reçu une invitation peuvent commander leur test sur le site Internet monkit.depistage-colorectal.fr et le recevoir directement à leur domicile. Les kits peuvent également être retirés gratuitement en pharmacie, après réalisation d'un entretien préalable.

Dépistage du cancer du col de l'utérus : l'autoprélèvement bientôt possible

Accessible à toutes les femmes de 25 à 65 ans depuis 2018, le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus n'a encore convaincu que 59 % de la population féminine visée et cette participation s'avère très variable selon les âges et les territoires.

Pour lutter contre ces inégalités, la Haute Autorité de santé a préconisé la mise à disposition d'un test d'autoprélèvement vaginal, APV. Une analyse coût-efficacité des différentes stratégies de distribution de ces tests a été confiée à l'Institut national du cancer. Ses conclusions ont donné lieu à la publication d'un référentiel national au deuxième trimestre 2022. Celui-ci recommande l'envoi direct des tests à domicile au moment de la relance d'invitation au dépistage et précise les modalités pratiques de recours aux autoprélèvements, ainsi que les caractéristiques techniques des dispositifs d'APV et de tests HPV-HR utilisables. L'intégration de cette nouvelle modalité de dépistage dans la lutte contre les cancers du col de l'utérus a été officiellement annoncée le 5 décembre 2022 par le ministre de la Santé et de la Prévention à l'occasion du premier comité de suivi national de la Stratégie décennale.

Dépistage organisé du cancer du poumon, un programme pilote mis en place

Souvent diagnostiqué à un stade tardif, le cancer du poumon est la tumeur maligne la plus meurtrière en France, à l'origine de plus de 33 000 décès par an. C'est également l'un des cancers de mauvais pronostic, avec un taux de survie à cinq ans de 20 %. Mais il ne fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucun programme de dépistage

600 139

kits de dépistage du cancer colorectal ont été commandés en ligne dans les 12 mois ayant suivi la mise en place du site monkit.depistage-colorectal.fr



Un colloque scientifique autour de la prévention des cancers du poumon

Organisé le 6 octobre 2022 par l'Institut national du cancer, le colloque scientifique « Cancer du poumon : perspectives de recherche en prévention » a été l'occasion de présenter deux études menées autour du dépistage de ce cancer : l'étude LUSCO de faisabilité d'un dépistage du cancer du poumon chez des personnes exposées professionnellement à des cancérogènes pulmonaires (CHU de Bordeaux – Inserm) et l'étude CASCADE portant sur le dépistage du cancer du poumon par scanner faible dose chez les femmes (Hôpital Cochin/AP-HP/Université de Paris Cité).

1. « Dépistage du cancer bronchopulmonaire par scanner thoracique faible dose sans injection : actualisation de l'avis de 2016 ».

organisé, faute d'une évaluation de l'efficacité d'un tel dispositif en France. Constatant les progrès réalisés sur le plan international, la Haute Autorité de santé (HAS) a donc recommandé, dans un rapport d'orientation¹ publié en février 2022, la réalisation d'études permettant de définir les modalités les plus pertinentes de déploiement d'un programme pilote de dépistage organisé en France. L'Institut s'y est attelé sans délai et a présenté les premiers résultats de ses travaux lors d'un webinaire organisé en juillet 2022 en partenariat avec la HAS. Intitulé « Dépistage des cancers du poumon : mise en place d'un programme pilote », ce webinaire a notamment permis de préciser les principaux éléments d'évaluation de ce programme ainsi que les étapes devant précéder sa mise en œuvre : définition des critères d'éligibilité, des modalités du dépistage, etc.



Le dépistage du cancer du sein en campagne à la télévision

Parce que, parmi les femmes concernées par le dépistage organisé du cancer du sein, seule une sur deux le réalise, l'Institut national du cancer a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation. Un spot télé, portant la signature « À partir de 50 ans, faites-vous dépister tous les deux ans, vous vous en remercieriez », a été diffusé

à la télévision et sur le web durant tout le mois d'octobre 2022. Un nouveau livret d'information a simultanément été mis à disposition sur le site e-cancer.fr, abordant à la fois les sujets du dépistage et de la prévention. L'enjeu est d'importance : le cancer du sein reste à ce jour le plus fréquent chez la femme, mais sa détection précoce permet d'assurer la survie de 99 femmes sur 100, cinq ans après le diagnostic.

« Réaliser son dépistage devient un acte de la vie courante. »

À 58 ans, j'ai déjà participé à plusieurs dépistages, mais il se passait souvent plusieurs mois avant que je ne fasse la démarche d'aller retirer mon test chez mon médecin, d'autant que, comme beaucoup, j'ai de plus en plus de difficultés à obtenir un rendez-vous. J'ai donc beaucoup apprécié de découvrir, dans le dernier courrier d'invitation reçu, qu'il était possible de commander le kit par Internet. Depuis le Covid, passer par Internet pour accéder à des soins ou effectuer des démarches administratives est devenu un réflexe naturel. Et puis, nous étions déjà autonomes pour effectuer le test, le poster et recevoir les résultats. Cette nouvelle modalité de délivrance du test est donc très cohérente. Le kit est très pédagogique et la commande très facile. Tout est tellement fluide que réaliser son dépistage devient un acte de la vie courante.

Yves Altazin
58 ans

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ACTEURS DE LA PRÉVENTION

L'enjeu • Bâtir une société plus protectrice pour la santé exige une mobilisation de tous les acteurs susceptibles d'influer sur les cadres de vie des Français. Proches des citoyens et directement impliqués dans l'aménagement des territoires, l'éducation et l'action sociale, les collectivités territoriales ont ainsi un rôle essentiel à jouer. Les entreprises, où se déroule une grande partie de la vie des actifs, aussi.

Un club pour aider les collectivités territoriales

Pierre angulaire du programme d'accompagnement des collectivités porté par l'Institut national du cancer, le projet de création d'un club « Collectivités et prévention des cancers » a pour objectif d'offrir un lieu d'échanges aux responsables territoriaux, de leur donner accès aux derniers enseignements de la recherche et de leur fournir les outils nécessaires à la mise en œuvre de solutions opérationnelles. Une première réunion a été organisée en 2022 afin de préciser les missions futures de ce club. Rassemblant une quinzaine de collectivités (villes d'Amiens, de Grenoble, du Havre et sa métropole, de Limoges, de Montpellier, de Nanterre, de Paris, de Pau, de Saint-Étienne et de Strasbourg, ainsi que les départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Gironde et de la région Sud), elle a permis de définir cinq missions majeures :

- veiller, décrypter et diffuser les enseignements de la recherche et de l'expertise ;
- mutualiser et coordonner les savoir-faire, partager et capitaliser sur les actions probantes et bonnes pratiques ;
- concevoir et réaliser des outils pour aider les collectivités dans leurs démarches ;
- accompagner les initiatives par un appui en expertise personnalisé ;
- sensibiliser, valoriser et tenir compte de la voix des collectivités.

Le lancement officiel du club est prévu en 2023.

Un guide pour identifier les leviers d'action des collectivités

Publié en 2022 par l'Institut national du cancer, le guide « Promotion de la santé, prévention des cancers et aménagement des territoires » détaille les nombreux axes d'intervention possibles pour améliorer la prise en compte de la prévention des cancers dans les politiques d'aménagement des territoires. Il aborde notamment la dénormalisation du tabac, la régulation de l'offre et de la demande d'alcool, la réduction de l'exposition aux UV et aux polluants atmosphériques. Une synthèse est également disponible, proposant une vision globale des enjeux et actions.



Favoriser l'implication des entreprises

Alors que le temps passé sur les lieux de travail en fait des espaces privilégiés pour développer des actions de prévention, 52 % des entreprises ont des réticences à s'emparer de cette question, jugée trop personnelle. Résultat, un salarié sur deux s'estime insuffisamment informé sur les moyens de réduire les risques de cancer. La signature de la charte « Cancer & Emploi » est un moyen de remédier à ce déficit d'information. Dans son volet dédié à la promotion de la santé, elle propose un ensemble de pistes d'action éprouvées sur le terrain. Des ateliers et journées d'information sont aussi régulièrement proposés aux entreprises signataires pour les aider dans le déploiement d'une démarche de prévention.

80

entreprises ont déjà signé la charte « Cancer & Emploi » en 2022, représentant quelque 1 600 000 salariés et agents.



La prévention au programme du Colloque « Vivre et travailler avec un cancer »

Organisé par l'Institut dans le cadre des premières Rencontres « Cancer & travail » le 23 novembre 2022, à Paris, le colloque « Vivre et travailler avec un cancer » a été l'opportunité de s'interroger sur le rôle de l'entreprise dans la promotion de la santé. Une table ronde a notamment été organisée sur le sujet, réunissant des représentants du monde de la santé et de l'entreprise.



Le Living Lab : l'intelligence collective au service des patients

Lieu de collaboration et d'action, le Living Lab mise sur la transdisciplinarité et, via sa plateforme « Lab Agora », met en relation tous les acteurs (institutionnels, acteurs de l'innovation technologique, patients, proches aidants, professionnels de santé et citoyens) pour trouver collectivement des solutions à des problèmes se posant dans l'ensemble des champs du cancer. Le 27 septembre 2022, la journée annuelle de rencontre et d'échange du Living Lab a été l'occasion de dresser un bilan des travaux réalisés depuis deux ans et de jeter les bases des actions à venir. À ce jour, la plateforme a permis une trentaine de mises en relation entre start-up, associations de patients et professionnels de santé.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DES PATIENTS, UN ENJEU CAPITAL

3,8^M
de personnes vivent
en France avec un cancer
ou en ont guéri.

2/3 des patients souffrent de séquelles
5 ans après un diagnostic.

L'objectif est de ramener cette part à 1/3.



Marianne Duperray
Directrice des
Recommandations
et du Médicament

« Garantir à tous les patients une égalité d'accès à des soins de qualité, y compris aux soins oncologiques de support, est un enjeu majeur. »

➔ **Quelles sont les priorités de l'Institut national du cancer de préservation de la qualité de vie ?**

M. D. : Notre priorité est de faire en sorte que les patients bénéficient des meilleures stratégies thérapeutiques disponibles tout en conservant la meilleure qualité de vie possible. Cela implique de maîtriser au mieux les effets indésirables des traitements anticancéreux, mais aussi d'offrir des soins oncologiques de support et un accompagnement, adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne.

Quels sont les leviers d'action identifiés pour parvenir à ce juste soin ?

M. D. : Ils sont nombreux et portent sur divers champs, allant de la recherche à l'information des patients. Plusieurs projets ont ainsi été retenus et financés en 2022 par l'Institut, visant à développer des programmes de recherche sur la désescalade thérapeutique ou d'aider à l'expérimentation de démarches de ce type dans les établissements de santé. L'information des professionnels de santé est un autre incontournable. Nous prenons ainsi systématiquement en compte cet objectif lors de la rédaction des recommandations de bonnes pratiques cliniques qui définissent les stratégies thérapeutiques par cancer et qui leur sont destinées. L'information des médecins généralistes sur les traitements et leur incidence sur la qualité de vie est tout aussi essentielle pour aider les patients

à aborder des effets indésirables ou difficultés dont ils ne parlent pas toujours spontanément, parce que les jugeant secondaires au regard de leur maladie. C'est pourquoi, depuis 2016, nous publions régulièrement des guides par type de cancer et des fiches pratiques sur la vie avec un cancer et sur les soins de support à l'attention des médecins généralistes. En parallèle, une collection de guides et de fiches, dédiée aux patients, vise à répondre aux questions que les personnes se posent pendant et après la maladie. Ces guides donnent aussi des repères pour faciliter les échanges avec les médecins et l'équipe soignante.

Quels sont les principaux enjeux pour demain ?

M. D. : L'enjeu majeur est de garantir à tous les patients traités en France une égalité d'accès à des soins de qualité, y compris aux soins oncologiques de support. L'un des moyens d'y parvenir est que tous les acteurs du champ partagent un même niveau d'information pour que la mise en œuvre des modalités d'accompagnement soit déclenchée le plus rapidement et le plus efficacement possible. Il est également indispensable de continuer à enrichir la connaissance scientifique pour identifier, évaluer puis proposer tous les soins oncologiques de support susceptibles de profiter aux malades.

DÉVELOPPER LA RECHERCHE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

L'enjeu • Parce qu'il est impératif que les malades retrouvent une qualité de vie satisfaisante, parce que le combat contre la maladie se mène aussi avec les proches, de nombreuses recherches sont conduites pour réduire les séquelles dues à la maladie ou à ses traitements et accompagner au mieux les patients et leur entourage à chaque étape du parcours de soins.

63,5%

des personnes atteintes d'un cancer déclarent avoir conservé des séquelles qu'elles jugent très importantes.

Huit nouveaux projets de recherche sur la limitation des séquelles

En 2021, l'Institut national du cancer lançait un nouvel appel à projets de recherche multithématique et pluridisciplinaire autour de la limitation des séquelles et de l'amélioration de la qualité de vie des patients. À l'issue de cet appel d'offres, huit projets ont été sélectionnés en 2022. Six portent sur la prévention de la fatigue et l'amélioration de la qualité de vie des patients, via notamment une activité physique adaptée. Les deux autres traitent respectivement de la restauration de la fertilité masculine et de la prévention des effets indésirables des traitements du cancer colorectal. Ces projets seront financés sur des durées allant de trois à cinq ans. Un nouvel appel à projets de recherche a été lancé en 2022, dédié cette fois plus spécifiquement à la réduction des séquelles de la radiothérapie. Les projets sélectionnés ont été dévoilés en janvier 2023.

Une chaire de recherche pour mieux accompagner les patients et leurs proches

L'intérêt de l'appui des sciences humaines et sociales dans la recherche contre le cancer fait aujourd'hui consensus. Intégré à la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, son développement fait l'objet d'un travail spécifique de l'Institut et de financements spécifiques. C'est dans ce cadre qu'a été créée, en 2022, une nouvelle chaire de recherche en psycho-oncologie. Baptisée « Innovations en psycho-oncologie

et recherche interventionnelle », ce programme multidisciplinaire a été développé par Kristopher Lamore, chercheur en psychologie au laboratoire Sciences cognitives et Sciences affectives. Il a été sélectionné à l'issue d'un appel à candidatures lancé en 2021 par l'Institut en collaboration avec l'université de Lille, le centre Oscar-Lambret et l'Institut ONCOLille. Doté d'un budget total de près d'un million d'euros sur cinq ans, ce projet vise à contribuer à l'élaboration de prises en charge innovantes, cohérentes et personnalisées des patients et de leur entourage, dès l'annonce de la maladie et à chaque étape du parcours de soins. Pour ce faire, près d'un millier de patients et de proches seront impliqués dans différentes études menées au CHU de Lille et au centre Oscar-Lambret.

Première leçon pour la chaire de psycho-oncologie

La leçon inaugurale de la chaire de psycho-oncologie s'est tenue le 4 octobre 2022 en présence des professeurs Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer, Régis Bordet, président de l'université de Lille, Éric F. Lartigau, directeur général du centre Oscar-Lambret, et de la docteure Isabelle Van Seuning, directrice de l'Institut ONCOLille. De nombreux patients, proches, chercheurs, enseignants-chercheurs et cliniciens en oncologie assistaient à l'événement, également retransmis en direct sur Internet.

AMÉLIORER LE PARCOURS DE SOINS ET LE SUIVI DES PATIENTS

L'enjeu • La fluidité des parcours de soins, la réduction de la lourdeur des traitements constituent des conditions essentielles au maintien de la qualité de vie des patients. L'accompagnement des praticiens, en particulier des médecins généralistes, contact privilégié des patients, et les réflexions autour de la désescalade thérapeutique font partie des actions prioritaires à engager.

Favoriser la désescalade thérapeutique

La lourdeur des traitements contre le cancer obère fortement la qualité de vie des malades. Elle constitue également un facteur important de risque de séquelles. Mais alléger les parcours de soins sans sacrifier l'efficacité thérapeutique est une véritable gageure. C'est pour tenter de relever ce défi qu'en 2022, a été lancé, à destination des établissements de santé, un appel à projets visant à encourager l'émergence ou le développement de démarches de désescalade thérapeutique. Six projets, dont la moitié est consacrée aux cancers du sein, ont été sélectionnés. Financés durant 18 mois, ils permettront d'expérimenter de nouveaux modèles organisationnels dans les parcours de soins. Une fois leur caractère probant démontré, il s'agira d'en favoriser le déploiement en s'appuyant, autant qu'il le faudra, sur des évolutions d'ordre normatif ou financier. Ce sera notamment l'objet de la prochaine édition de cet appel à projets. Par ailleurs, sur les 36 projets de recherche sélectionnés dans le cadre du dernier Programme hospitalier de recherche clinique en cancérologie (PHRC), sept étaient dédiés à la désescalade thérapeutique. L'édition 2022-2023 a été lancée et une enveloppe spécifique a été réservée à cette même thématique.



Des outils pour accompagner les médecins généralistes

Proches de leurs patients, les médecins généralistes exercent un rôle clé dans la prévention, le dépistage et la prise en charge des souffrances ou séquelles, physiques comme psychologiques, liées au cancer ou à ses traitements. Ils constituent également des relais d'information privilégiés pour leurs patients. L'Institut national du cancer s'est donné pour mission de les accompagner au mieux dans leur pratique quotidienne. Trois nouvelles publications ont ainsi été mises à leur disposition en 2022. La première présente, de façon synthétique, les enjeux et modalités de la préservation de la santé sexuelle et de la fertilité en cas de cancer, et éclaire les praticiens sur la manière d'aborder ces sujets avec leurs patients. Deux autres fiches pour la pratique sont par ailleurs consacrées au repérage des patients à risque de cancer du foie et aux actions de prévention et de suivi du lymphœdème après traitement d'un cancer. Ce gonflement chronique d'un membre peut en effet entraîner des complications et altérer fortement le quotidien des patients.

➔ Pour une meilleure prise en compte des besoins des patients âgés

Dans un contexte démographique marqué par le vieillissement constant de la population, le Comité de déontologie et d'éthique de l'Institut a souhaité se saisir de la question du respect des personnes âgées et de la prise en compte de la spécificité et de la diversité de leurs besoins, médicaux, psychologiques, relationnels par le système de santé. Cette réflexion a donné lieu à plusieurs publications, et en 2022 à la publication d'un avis intitulé « Enjeux éthiques en oncogériatrie : la personne âgée est-elle toujours respectée ? ». Le texte conclut notamment à la nécessité de travailler à une meilleure intégration de nos aînés dans la société, et, plus particulièrement, à l'élaboration de parcours de soins tenant compte à la fois de leurs potentielles fragilités et du nécessaire respect de leur autonomie.

ÉLARGIR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS INNOVANTS

L'enjeu • L'innovation médicale n'a de sens que si elle profite au plus grand nombre de patients. C'est pourquoi il est indispensable d'amplifier et de structurer les capacités d'innovation des acteurs de la lutte contre les cancers pour permettre une meilleure anticipation de leur impact et assurer aussi la plus large diffusion des stratégies thérapeutiques innovantes.

Le programme « EMERGINCaRE » consolidé

Accélérer l'accès des patients aux innovations impose à la fois un repérage anticipé des traitements comme des dispositifs innovants dans les essais cliniques en cours et une évaluation précise de leurs impacts organisationnels, financiers et réglementaires.

C'est l'objectif du dispositif d'Horizon scanning EMERGINCaRE, développé depuis 2019 par l'Institut national du cancer. En 2022, ce programme a vu sa méthode révisée et sa gouvernance structurée. Des sessions de travail impliquant l'ensemble des parties prenantes ont été mises en place afin de favoriser les échanges interinstitutionnels autour des innovations et d'accompagner leur diffusion.

L'Institut a constitué un comité national de pilotage rassemblant des représentants des agences d'État travaillant dans le champ de l'accès aux médicaments.

Le cycle 2022 a permis d'identifier une première sélection de traitements dans des indications précises, soumise ensuite aux sociétés savantes et intergroupes, 93 développements correspondant à 64 médicaments et 51 mécanismes d'action différents.

Prévenir les risques de pénurie de MITM

L'innovation ne concerne pas seulement les nouveaux traitements. Elle englobe l'innovation d'usage et l'association de médicaments existants. C'est pourquoi les tensions en approvisionnement et pénuries de médicaments contre le cancer, particulièrement préjudiciables aux malades, font l'objet depuis déjà plusieurs années d'une attention particulière de l'Institut. En 2022, une nouvelle méthode d'analyse de la criticité du risque de pénuries des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) a été évaluée. Les travaux, menés sur sept MITM pilotes, ayant permis de vérifier sa pertinence et sa performance, elle sera prochainement généralisée à l'ensemble des 43 MITM. L'Institut réunira tous les acteurs concernés afin de statuer sur les mesures requises en amont et en aval pour sécuriser leur approvisionnement.



Un concours inédit pour mieux diffuser les connaissances en santé

Faisant face à des connaissances médicales déjà pléthoriques et toujours en croissance, les autorités sanitaires œuvrent quotidiennement pour les mettre gratuitement à disposition sous forme d'avis, de recommandations ou encore d'autorisations. Mais l'utilisation de ces documents et données reste freinée par de nombreux obstacles techniques. La Haute Autorité de santé (HAS) a donc décidé de lancer Défi iDoc Santé, un concours destiné à identifier des moyens de lever les différents verrous limitant l'accès, la diffusion et le bon usage de ces corpus. Il a été mené en partenariat avec l'Institut national du cancer, l'Agence du numérique en santé et le ministère chargé de la Santé. Six équipes étaient en lice. Accompagnées par des mentors

experts, elles avaient pour mission de s'appuyer sur les documents et données existants pour élaborer un prototype de solutions à sept défis, dont : faire le lien entre une situation clinique particulière et les connaissances à mobiliser, matérialiser l'impact d'une nouvelle publication sur le corpus existant. Trois prix ont été décernés par les experts membres du jury, dont le premier a été attribué à un projet reposant sur le développement d'un moteur de recherche capable de déterminer la réponse précise à une question d'un professionnel de santé à partir d'un corpus documentaire de recommandations.



Des tests moléculaires pour les patients atteints d'un adénocarcinome

La caractérisation moléculaire consiste à déterminer la « carte d'identité » moléculaire d'une tumeur en identifiant ses marqueurs biologiques afin de pouvoir proposer les stratégies thérapeutiques les mieux adaptées à chaque patient. Particulièrement pertinents pour les cancers colorectaux, ces tests moléculaires sont ainsi un moyen de mieux cibler l'accès aux médicaments innovants et d'éviter les traitements inutiles, toxiques, coûteux et souvent synonymes de pertes de chances. Mais l'usage de ces caractérisations est complexe en raison de la multiplication des biomarqueurs. L'Institut national du cancer a donc souhaité guider les praticiens dans leurs choix thérapeutiques en élaborant de nouvelles recommandations « d'indications des tests moléculaires en vue de la prescription de traitements de précision ». Ce nouveau référentiel de bonnes pratiques a été publié en juillet 2022.

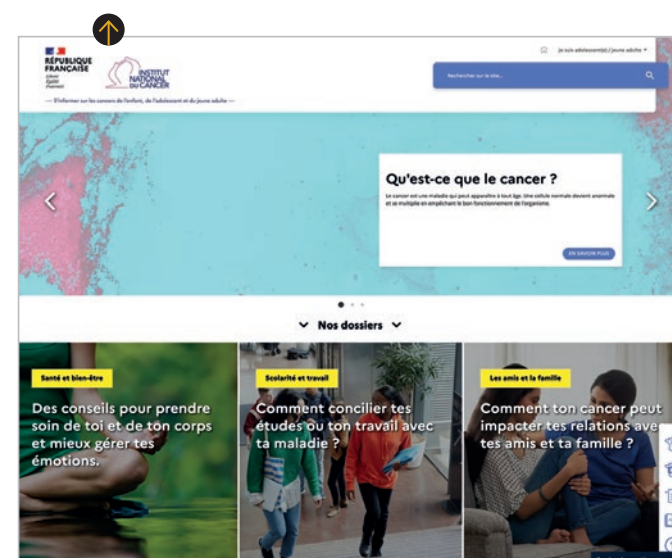
MOBILISER TOUS LES EFFORTS FACE AUX CANCERS PÉDIATRIQUES

L'enjeu • Malgré un taux de survie à cinq ans dépassant désormais 80 %, les cancers pédiatriques restent souvent lourds de conséquences. Deux tiers des enfants gardent des séquelles. L'amélioration constante du taux de guérison de ces cancers, de la qualité de prise en charge de ces jeunes patients et de l'accompagnement de leurs familles constitue un enjeu majeur et une priorité pour l'Institut.

pediatrie.e-cancer.fr, pour un accès simplifié à l'information

Un nouveau site Internet pediatrie.e-cancer.fr a été mis en ligne le 15 février 2022, à l'occasion de la Journée internationale du cancer de l'enfant. Fruit du travail conjoint de l'Institut national du cancer et des collectifs d'associations Grandir sans cancer, Gravier et l'Union des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou de leucémie (UNAPECLE), il a pour objet de réunir, en un espace unique, l'ensemble de l'information disponible sur les cancers pédiatriques afin à la fois de mieux accompagner parents et jeunes patients dans le parcours de soins, d'aider les

professionnels de santé dans leur pratique et enfin de favoriser les échanges entre chercheurs en leur proposant des informations utiles. Pour faciliter la navigation, cinq espaces distincts ont été mis en place. Directement accessibles depuis la page d'accueil, ils proposent une expérience de navigation, un univers graphique et un contenu adapté aux usages et préoccupations de chaque profil d'utilisateur (parent, enfant, adolescent et jeune adulte, professionnel de santé et chercheur). Plusieurs fonctionnalités sont également proposées comme la mise à disposition de cartes interactives des associations, lieux d'information et établissements autorisés en cancérologie pédiatrique, un dictionnaire, une foire



aux questions, un accès vers la plateforme U-Link recensant les essais cliniques ouverts et les dispositifs d'aide aux familles.

Un nouveau protocole d'utilisation thérapeutique compassionnel pour un traitement prometteur

L'accès aux traitements expérimentaux est essentiel pour la lutte contre les cancers pédiatriques, en particulier pour les cancers de pronostic défavorable. C'est le cas notamment des tumeurs cérébrales gliales de la ligne médiane dont les cas de rechute ou de progression sous radiothérapie ne font encore l'objet d'aucun traitement efficace connu. En 2022, un protocole d'utilisation thérapeutique compassionnel a ouvert l'accès à un traitement prometteur pour les récurrences de ces tumeurs. Un essai clinique aux États-Unis, dénommé ONC201, inaugure une nouvelle classe d'anticancéreux ciblant le métabolisme énergétique des cellules cancéreuses. Dans l'attente d'une autorisation de mise sur le marché en France, un protocole d'utilisation thérapeutique compassionnel a été développé par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et l'Institut Gustave-Roussy, en partenariat avec l'Institut national du cancer, afin de mettre ce traitement à disposition des patients

français, dans des conditions sécurisées et encadrées. Un essai international, BIOMEDE 2.0, a également été initié en septembre 2022 pour comparer l'efficacité de ce médicament en première intention de traitement avec celle du médicament actuellement utilisé en association avec la radiothérapie.

Soutenir la recherche et l'innovation sur les cancers pédiatriques

S'apparentant souvent à des maladies rares, les cancers de l'enfant appellent à des efforts de recherche spécifiques. Les projets de recherche « High Risk, High Gain » destinés à encourager la mise en œuvre d'approches innovantes et disruptives pour ouvrir la voie à de nouvelles pistes de progrès s'avèrent, à ce titre, particulièrement adaptés. En 2022, sept projets ont obtenu le financement de l'Institut pour une durée de 24 mois. Ils ont été sélectionnés à l'issue de l'appel à projets mené un an plus tôt par l'Institut national du cancer. La troisième édition de cet appel à projets a été lancée au premier semestre 2022. Plusieurs critères, portant sur l'allongement possible de la durée des projets et le déplafonnement de la demande budgétaire, ont été remaniés.

2 550

enfants de 0 à 17 ans
sont diagnostiqués
chaque année avec
un cancer.

1%

c'est la part des
cancers pédiatriques
dans l'ensemble
des cancers détectés
en France.

Franchir un nouveau cap dans la recherche en oncologie pédiatrique

Sous l'impulsion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Institut national du cancer a publié un appel à candidatures pour la constitution de centres de recherche d'excellence en recherche fondamentale et translationnelle en cancérologie pédiatrique. Inédit par son ampleur – 12 millions d'euros lui seront consacrés –, ce programme vise à accélérer la production et le partage d'expertises, de connaissances et de données autour de ces cancers particulièrement complexes. Fonctionnant en réseau, les nouveaux centres de recherche d'excellence, trois au maximum, associeront des équipes issues de plusieurs

établissements, régions et disciplines (sciences biologiques, humaines et sociales, physiques, chimie...). Ils seront labellisés pour cinq ans. Dans le cadre du nouveau financement complémentaire de l'année 2022 dédié aux cancers pédiatriques, un appel à candidatures sera également lancé afin d'inciter des chercheurs seniors, français ou étrangers, à s'installer ou à revenir en France pour constituer une équipe et développer un programme de recherche fondamentale et/ou translationnelle original et innovant. Deux chaires internationales seniors seront financées sur une durée de cinq ans dans la limite de 2,25 millions d'euros par chaire.

AIDER À CONCILIER MALADIE ET PROJETS DE VIE

L'enjeu • Avec près de quatre millions de personnes vivant avec ou après un cancer, la maladie est aujourd'hui omniprésente dans notre société. Pourtant, et malgré un taux de guérison en hausse constante, le cancer reste un sujet difficile à aborder. L'Institut national du cancer multiplie les actions pour libérer la parole et faire en sorte que le combat contre la maladie ne se double pas d'autres batailles pour rester en emploi ou, plus simplement encore, poursuivre un projet de vie.

20%

des 18-54 ans en emploi au moment du diagnostic ne travaillent plus cinq ans après.

Source: enquête VICANS « La vie cinq ans après un diagnostic de cancer », INCa et Inserm, juin 2018.

Un premier colloque « Cancer & travail » à La Villette

Selon une étude BVA menée en 2022 pour l'Institut national du cancer, seules 3 % des entreprises déclarent avoir mis en place des mesures spécifiques pour le maintien ou le retour en emploi de leurs salariés atteints de cancer. Au-delà de la peur des conséquences de la maladie sur l'organisation de l'entreprise, la méconnaissance des solutions existantes est la première cause de cette inaction. 70 % des actifs et 73 % des entreprises se disent ainsi mal informés sur les aides et dispositifs permettant de favoriser le maintien et le retour en emploi des personnes atteintes de cancer, dont 34 % et 41 % très mal informés¹. L'Institut a souhaité pallier ce manque en organisant un colloque « Vivre et travailler avec un cancer ». Organisé à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris le 23 novembre 2022, et également ouvert au grand public, ce colloque a réuni chercheurs, employeurs, collaborateurs, professionnels de santé, acteurs institutionnels et associatifs, représentants du gouvernement. Tous ont débattu des grandes questions entourant l'irruption de la maladie dans les parcours professionnels au travers d'interventions

plénières, de master class thématiques et de tables rondes. En amont de ce colloque, une conférence scientifique internationale a été organisée afin de croiser des données pluridisciplinaires et de favoriser les échanges entre chercheurs de différentes disciplines autour des questions du cancer, du travail et de l'emploi.

Un livret pour aider les managers à accompagner leur collaborateur en situation de cancer

La prise en compte du cancer dans l'organisation des entreprises génère souvent de nombreux questionnements éthiques et pragmatiques, notamment de la part des managers chargés à la fois



d'assurer le bien-être et la santé du salarié concerné, la cohésion de leur équipe et le respect des objectifs économiques de l'entreprise. L'Institut a souhaité mieux les accompagner dans l'appréhension de ce rôle délicat en éditant un nouveau livret de sensibilisation à leur attention. Accessible depuis la boîte à outils « Cancer & Emploi », mise à la disposition des entreprises sur le site de l'Institut, ce livret, intitulé « Cinq récits à destination des managers », a été entièrement coconstruit avec les entreprises. Il expose cinq situations, directement inspirées de cas réels en apportant, pour chacune, le témoignage des personnes touchées par la maladie et de leurs interlocuteurs. Chaque récit est assorti d'une proposition de lecture faisant écho aux engagements de la charte « Cancer & Emploi » portée par l'Institut. C'est le troisième livret édité par l'Institut après « Mots et attitudes face à la maladie » et « Cancer & Emploi : évaluer ses actions ».

Le Club des entreprises s'agrandit

Le Club des entreprises, espace d'échange de bonnes pratiques et d'expériences, est né en 2015 du partenariat entre l'Institut, l'Association nationale des directeurs de ressources humaines (ANDHR) et le réseau d'Agences nationales et régionales pour l'amélioration

des conditions de travail. La liste de ses membres continue de s'allonger avec l'arrivée, en 2022, de nouveaux partenaires parmi lesquels la Banque Postale, ou encore Start People. Près de 80 entreprises ont désormais signé les 11 engagements opérationnels de la charte « Cancer & Emploi » représentant plus de 1,6 million de salariés et d'agents.

1. Enquête quantitative BVA « Dispositifs d'aide pour les personnes atteintes de cancer en activité », réalisée entre le 13 avril et le 14 mai 2022.

21%

des travailleurs salariés ont connu des difficultés dans la poursuite de leur carrière professionnelle.

Source: 7^e rapport de l'Observatoire sociétal des cancers, Ligue contre le cancer, 2018.



Le droit à l'oubli est élargi

Entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022, la loi du 28 février 2022 pour un accès plus juste, plus simple et plus transparent au marché de l'assurance emprunteur a été l'opportunité de faire évoluer le cadre réglementaire entourant le droit à l'oubli. Ce droit, qui permet aux anciens malades de ne pas faire mention de leur cancer, est désormais fixé à cinq ans, contre dix auparavant, et ce, pour tous les cancers et quel que soit l'âge au diagnostic. Le texte supprime également l'obligation de transmission d'informations relatives à l'état de santé pour les emprunts de moins de 200 000 euros par personne, dont l'échéance arrive avant le 60^e anniversaire de l'assuré.

« Le maintien du lien avec mon entreprise était pour moi essentiel. »

Lorsqu'on m'a diagnostiqué un cancer du sein début 2022, j'ai tout de suite ressenti le besoin d'en parler à mon manager. Cette transparence a beaucoup facilité le maintien du lien avec mon entreprise et avec mes collègues. Elle m'a aussi permis d'être informée très tôt de la présence, au sein du département Ressources humaines, d'une correspondante dédiée aux salariés atteints de cancer. Ce contact avec l'entreprise, en dehors de tout rapport hiérarchique, est très appréciable : on se sent plus à l'aise pour évoquer ses fragilités. J'ai également bénéficié de l'accompagnement d'un coach de l'association Entreprise et cancer. Cela m'a aidée à poser le cadre de mon retour, puis, plus tard, à oser parler de mon état de fatigue. Aujourd'hui, je réaugmente progressivement mon temps de travail. Ma coach, mon manager et ma correspondante RH continuent de m'accompagner pour que tout se passe au mieux au niveau professionnel, comme personnel.

Hélène Lequeux
Directrice de projets en transformation à la Mutuelle générale (signataire de la charte Cancer & Emploi)

LA LUTTE CONTRE LES CANCERS DE MAUVAIS PRONOSTIC, UN DÉFI

- de **33** %
c'est le taux de survie à cinq ans
pour sept localisations
de cancer en 2016.

À horizon 2030, l'objectif est d'améliorer significativement
le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic
(pancréas, œsophage, foie, poumon, système nerveux central,
ovaire, leucémies aiguës myéloïdes).



Laetitia Gambotti
Responsable du département
Recherche clinique

**Sophie
Le Ricousse**
Responsable du département
Biologie, Transfert et
Innovations

« La diversification
des programmes de recherche
et la mutualisation
des connaissances sont au cœur
de la lutte contre les cancers
de mauvais pronostic. »

→ Quels sont les leviers mis en œuvre par l'INCa pour accélérer la lutte contre les cancers de mauvais pronostic ?

S. Le R. : Les efforts de recherche pour lutter contre ces cancers ont été permis par le financement d'appels à projets ou de dispositifs de structuration dédiés pour apporter des réponses spécifiques. Il faut pouvoir relever les défis (en matière de prévention, de dépistage ou de diagnostic précoce), d'identification des marqueurs précoces, de connaissance des mécanismes de résistance aux thérapies, de développement d'outils thérapeutiques moins invasifs, que posent ces cancers.

L. G. : La lutte contre les cancers de mauvais pronostic fait l'objet de financements dans de nombreux programmes de recherche clinique. Les projets dans ce domaine représentent environ la moitié des projets financés dans le Programme hospitalier de recherche clinique en oncologie (PHRC-K) géré par l'Institut.

Quel bilan dressez-vous de l'année écoulée ?

L. G. : Nous avons réussi à mener de front, et dans un calendrier très serré, la poursuite des actions socles initiées par les précédents Plans cancer et le lancement ou la réalisation de plus de la moitié des actions inscrites dans la Stratégie décennale. C'est donc un bilan très positif. Le lancement du nouveau programme AcSé, le renouvellement des labellisations du réseau national de recherche préclinique en radiothérapie et des intergroupes coopérateurs, la création d'une nouvelle interface web pour le registre national des essais cliniques en cancérologie, destiné entre autres à lutter contre les inégalités d'accès aux essais cliniques, constituent quelques-uns des projets phares menés par le département en 2022.

S. Le R. : En 2022, six projets de type « High Risk, High Gain » ont été financés. Nous avons également lancé une consultation nationale auprès d'experts cliniciens et de chercheurs pour jeter les bases des futurs réseaux de recherche, fondamentale et translationnelle, dédiés à ces cancers dont le financement et la labellisation sont prévus pour 2023. Des contrats d'objectifs et de performance ont aussi été conclus avec six bases clinicobiologiques qui permettront d'alimenter ces réseaux en données et échantillons.

Quels sont les enjeux pour demain ?

L. G. : La combinaison des approches thérapeutiques (thérapie ciblée, immunothérapie, radiothérapie, médicaments de thérapie innovante) est une voie importante à explorer pour multiplier les points d'attaque contre les cancers de mauvais pronostic. La mutualisation des forces et des connaissances, aux niveaux national et européen, est un autre enjeu important qui permettrait d'inclure plus de patients dans les essais et, plus généralement, d'accélérer la compréhension de ces cancers.

À ce titre, les Rencontres européennes organisées en 2022 sont de très bon augure.
S. Le R. : Au-delà de la poursuite des actions de recherche, notamment disruptives, et de l'importance du partage des données entre les chercheurs, il est impératif de continuer à tout mettre en œuvre pour accélérer le continuum entre soins et recherche, c'est-à-dire faire en sorte que les innovations aillent au plus vite au lit des patients.

ENCOURAGER LA RECHERCHE TOUS AZIMUTS

L'enjeu • Malgré les importants progrès accomplis dans le traitement des cancers, certains restent de mauvais pronostic, avec des taux de survie à cinq ans inférieurs – parfois largement – à 30 %. Résultant d'une absence de stratégie thérapeutique efficace, d'une localisation difficile d'accès ou d'une évolution rapide et agressive, parfois d'un diagnostic tardif, ces pronostics défavorables traduisent également souvent une résistance aux thérapies ou un manque de solutions thérapeutiques. Intensifier la recherche est donc déterminant pour trouver de nouvelles voies de traitement.

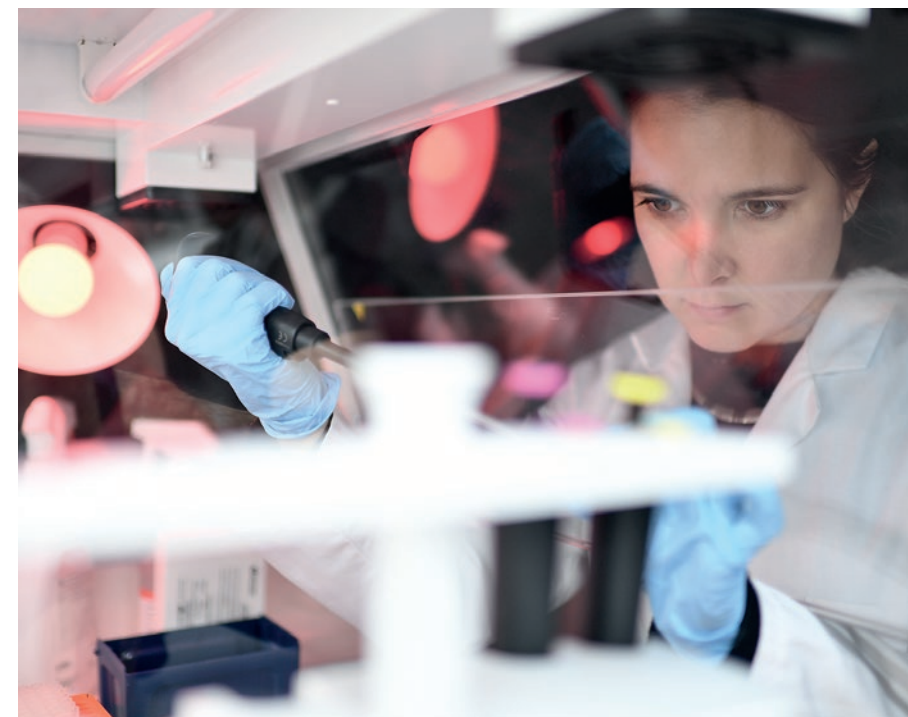
Faciliter l'accès des patients aux thérapies ciblées innovantes

Initié en 2013 par l'Institut national du cancer, le programme de recherche clinique AcSé¹ a fait l'objet en 2022 d'une refonte. Plus ambitieuse que la précédente, la nouvelle version de ce programme est le fruit d'un travail commun entre l'Institut et ses partenaires, la Ligue contre le cancer et la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, Unicancer et la Fédération hospitalière de France (FHF Cancer). Elle vise à élargir l'accès aux thérapies ciblées innovantes pour des patients en échec thérapeutique ou en première ligne de traitement, pour des indications autres que celles ayant fait l'objet de l'autorisation de mise sur le marché. Le nouveau dispositif a également vocation à répondre, grâce à un programme multibras, multicibles et multimédicaments, aux questions de recherche clinique posées par les dernières thérapies ciblées autorisées. Il s'appuiera, pour ce faire, sur un nombre significatif de molécules innovantes, grâce à la coopération des industriels de santé. Fin 2022, un accord a été trouvé avec le laboratoire GSK pour mettre en place la première d'entre elles, ciblant les instabilités microsatellitaires dans tous les cancers, à l'exception des cancers colorectaux et de ceux de l'endomètre.

L'essai clinique prévoit d'inclure 120 patients dans 25 centres. Programmé pour 2023, il sera promu par Unicancer. Les discussions se poursuivent en parallèle avec les industriels de santé pour développer les trois autres cohortes ciblant respectivement les fusions de gènes pour tous les cancers, les anomalies sensibles aux inhibiteurs de PARP² dans les tumeurs solides, hors autorisation de mise sur le marché, et les anomalies du gène ErBb2 pour les cancers solides ou hématologiques.

Six projets de recherche « High Risk, High Gain » financés

En matière de lutte contre les cancers de mauvais pronostic, toutes les pistes de recherche, y compris les plus audacieuses, méritent d'être explorées pour accélérer la découverte de nouvelles connaissances scientifiques et favoriser l'émergence d'innovations de rupture. C'est le principe des projets de recherche dits « High Risk, High Gain » développés par l'Institut. En mars 2022, six projets de ce type ont été sélectionnés sur les 34 proposés dans le cadre de l'appel à projets spécifique lancé un an plus tôt par l'Institut. Chacun sera financé pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois, pour un budget total de 3,6 millions d'euros.



Essais cliniques : une offre plus lisible et plus accessible

L'Institut a développé en 2022 une nouvelle solution d'intégration des essais cliniques dans le Registre des essais cliniques en cancérologie en France (RECF). Son objectif est de simplifier l'actualisation de cette base de données, qu'il assurait jusqu'à présent seul, afin de fluidifier les échanges avec les chercheurs et opérateurs de la recherche clinique, et faciliter l'information des patients, de leurs proches et des professionnels de santé sur les essais cliniques ouverts aux inclusions. Hébergée sur le site de l'Institut, la nouvelle plateforme Internet sera mise à disposition des promoteurs d'essais cliniques dès janvier 2023. Elle leur permettra d'enregistrer, de décrire et de mettre à jour toutes les informations relatives à leurs essais.

Ces informations seront ensuite mises en ligne après vérification par l'Institut. La plateforme sera également assortie d'un moteur de recherche permettant une interrogation ciblée par mots clés et une localisation géographique de tous les sites investigateurs ouverts aux inclusions.

1. Accès sécurisé aux thérapies ciblées innovantes.
2. Les inhibiteurs de la PARP (poly-ADP-ribose-polymérase-1) sont des molécules qui agissent sur le système de réparation de l'ADN et qui présentent notamment un potentiel thérapeutique encourageant pour les cancers du sein triples négatifs.

4 272

essais cliniques publiés sur la plateforme développée par l'Institut au 6 janvier 2023.



Deux fois plus de patients inclus dans les essais cliniques en 10 ans

Près de 60 000 patients ont été inclus en 2020 dans des essais cliniques en cancérologie, soit deux fois plus qu'il y a 12 ans. La progression a été de 4,6 % entre 2019 et 2020. C'est ce qui ressort de la dernière enquête déclarative menée par l'Institut¹ auprès des différents établissements en charge de ces essais : centres hospitaliers universitaires, centres de lutte contre le cancer et établissements de santé publics et privés (hôpitaux privés, cliniques, groupes hospitaliers privés). L'évolution des inclusions par catégorie d'âge reflète également les priorités inscrites dans la Stratégie décennale de lutte contre les cancers : 2 335 inclusions ont concerné des enfants et 1 929 des adolescents et jeunes adultes dont 90 % en moyenne étaient relatives à des essais à production académique.

1. Enquête d'activité en recherche clinique en cancérologie en 2020, réalisée par l'Institut national du cancer.

FLUIDIFIER LE PARCOURS DE SOINS DÈS LE DIAGNOSTIC

L'enjeu • Complexe par nature, le soin des patients atteints de cancers de mauvais pronostic appelle à une mobilisation de toute la chaîne d'organisation. L'Institut multiplie les actions pour, à la fois, contribuer à réduire les délais de diagnostic et d'accès aux soins, et améliorer la fluidité comme la sécurité des parcours, avec une attention particulière portée à la coordination ville-hôpital.

10 millions d'euros pour renforcer l'accès à une offre d'imagerie médicale

Indispensable à la détection précoce des cancers, en particulier des cancers les plus agressifs, l'imagerie médicale s'avère également une aide à la décision importante tout au long du parcours de soins. Réduire les délais et inégalités d'accès à l'offre d'imagerie constitue donc un enjeu d'importance. C'est pourquoi, en 2022, la Direction générale de l'organisation des soins (DGOS) a délégué 10 millions d'euros aux établissements de santé, via les Agences régionales de santé (ARS), pour financer l'achat d'équipements d'imagerie par résonance magnétique (IRM) ou de tomographie par émission de positons (TEP).

La réforme des autorisations des activités de soins se met en place

En cancérologie, elle a pour principal objet de renforcer les exigences de qualité et de sécurité des soins, tout en garantissant leur accessibilité sur l'ensemble du territoire. Deux premiers décrets ont été publiés en ce sens au *Journal officiel* le 26 avril 2022. Ils portent principalement sur l'amélioration des critères de qualité et l'instauration de seuils d'activité minimale en chirurgie oncologique pour les organes digestifs et gynécologiques,

tout en renforçant les seuils déjà existants pour les chirurgies mammaires et thoraciques et les traitements médicamenteux systémiques du cancer. Certains critères transversaux, tels que l'évaluation et la traçabilité des besoins en soins de support, ou l'organisation d'un dépistage systématique de la fragilité gériatrique, auront un caractère opposable. Ces textes résultent d'un important travail fondé sur l'expertise de l'Institut national du cancer et associant l'ensemble des parties prenantes.

Cinq réseaux d'excellence clinique bientôt labellisés

L'Institut national du cancer a lancé un appel à candidatures pour labelliser cinq réseaux d'excellence clinique en charge des cancers de mauvais pronostic. Ils auront pour mission d'optimiser la sécurité, la qualité et la fluidité des parcours de soins des patients. Les améliorations visées portent principalement sur les délais de prise en charge, l'accès aux essais cliniques, la coordination entre les acteurs en présence et la diffusion des bonnes pratiques. Organisé par appareil (digestif, thoracique, gynécologique et mammaire, neurologie, hématologie), chaque réseau sera constitué des établissements reconnus comme les plus avancés dans leur domaine par voie de labellisation. Il s'appuiera sur des centres experts maillant le territoire national. L'un d'entre eux sera désigné « centre pilote »



et bénéficiera, à ce titre, de financements pour coordonner et structurer l'action collective. Cette labellisation, effective pour trois ans, est assortie d'une subvention maximale de 300 000 euros, soit un budget total de 1,5 million d'euros. Deux réseaux ont ainsi été labellisés.

Promouvoir la coordination ville-hôpital

Lancé par l'Institut en 2022, l'appel à projets « Promouvoir la coordination entre les acteurs dans le cadre des cancers de mauvais pronostic » a pour objectif d'identifier des établissements de santé « expérimentateurs » désireux de tester de nouvelles modalités d'organisation des parcours de soins des patients atteints de cancer de mauvais pronostic en s'appuyant notamment sur une meilleure coordination entre les acteurs de la ville

Deux projets de télésurveillance médicale accompagnés dans le cadre du Living Lab

Malgré une offre désormais importante, la plupart des solutions de télésurveillance médicale n'ont pas encore été éprouvées en situation réelle pour les patients atteints de cancer. Un appel à candidatures a donc été lancé dans le cadre du Living Lab pour accompagner des porteurs de projet susceptibles de développer des solutions répondant à la fois aux besoins génériques de l'ensemble des patients et aux besoins spécifiques de ceux atteints de cancers de mauvais pronostic. Deux projets ont été retenus : Onco Vil'hop-Nouveau, coordonné par l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et Resilience Digital Oncology, coordonné par l'Institut Gustave-Roussy. Durant un an, leurs porteurs bénéficieront de l'expertise du Living Lab afin d'organiser une solution coconstruite avec l'ensemble des acteurs concernés, d'en déterminer les critères d'évaluation et de définir une stratégie pour leur déploiement.

LES PARTENARIATS, DES ACCÉLÉRATEURS DE RÉSULTATS

150

experts et acteurs internationaux
mobilisés pour proposer
32 actions concrètes lors
des Rencontres européennes 2022,
organisées par l'Institut.



2,7 millions d'Européens sont touchés chaque année par le cancer. Cinq thématiques sont jugées prioritaires et doivent faire l'objet d'actions coordonnées : les cancers pédiatriques, les cancers de mauvais pronostic, la prévention, l'emploi et le droit à l'oubli, la coopération internationale.



Charlotte Marchand
Responsable Mission
appui à la Stratégie
et partenariats

« La Stratégie décennale a introduit un changement de paradigme dans la façon d'envisager l'écosystème partenarial de l'Institut. »

→ **L'Institut compte de nombreux partenaires historiques, en quoi ces dernières années ont-elles changé la donne ?**

C. M. : L'objectif de la Stratégie est de relever les défis persistants dans la lutte contre les cancers. Cela implique de mobiliser des leviers inédits, sur des champs nouveaux, et donc de développer des coopérations avec des acteurs qui, jusque-là, ne figuraient pas parmi nos partenaires habituels. En matière de prévention, l'accent mis sur le développement d'environnements protecteurs de la santé nous a, par exemple, conduits à nous rapprocher des collectivités territoriales, qui ont entre leurs mains des leviers considérables pour agir concrètement et efficacement sur la préservation de la santé de nos concitoyens. Un club « Collectivités territoriales prévention des cancers », rassemblant une quinzaine de collectivités engagées, a été créé et s'est réuni pour la première fois en 2022.

Quels ont été les faits marquants de 2022 en termes de partenariat ?

C. M. : Concernant l'action territoriale de l'Institut, nous avons renouvelé le protocole d'animation régissant nos relations avec les agences régionales de santé (ARS), ce qui nous a permis d'intensifier nos échanges pour aboutir au lancement des feuilles de route déclinant la Stratégie en région. Un appui renforcé aux ARS des territoires ultramarins a parallèlement été initié pour développer des actions complémentaires tenant compte des spécificités de ces territoires.

Deux premières missions d'expertise ont été menées à Mayotte et en Polynésie française, et nous prévoyons d'élargir cet accompagnement à l'ensemble des territoires ultramarins. À l'échelle nationale, nous avons renouvelé nos conventions avec la Haute Autorité de santé et la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, deux partenaires importants qui comptent parmi les quelques dizaines d'acteurs ayant été identifiés à l'échelle locale, nationale ou internationale comme pouvant contribuer à la mise en œuvre des actions de la stratégie décennale. La collaboration internationale a également été confortée avec, notamment, l'organisation des Premières Rencontres européennes de l'Institut et le rapprochement opéré avec le Japon et les États-Unis.

Quels sont les grands chantiers à venir pour 2023 ?

C. M. : Nous allons bien sûr poursuivre le renouvellement de nos partenariats institutionnels existants et la mise en adéquation des conventions avec les priorités de la Stratégie. Mais l'un des principaux chantiers à venir portera sur la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. C'est une ambition très forte de la Stratégie. Là encore, les partenariats seront déterminants pour construire des actions réellement en phase avec les besoins du terrain, c'est pourquoi l'Institut prévoit de renforcer ses coopérations avec les acteurs de l'action sociale, comme la Croix-Rouge ou le Secours populaire.

RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'enjeu • La coopération européenne et internationale constitue un levier essentiel pour accélérer les progrès dans la lutte contre les cancers. De nombreuses initiatives sont menées par l'Institut pour favoriser les partages de connaissances au niveau international et jeter les bases d'un programme stratégique européen commun.

La France est le

3^e

plus grand pays financeur des appels à projets ERA-NET TRANSCAN, réseau dédié à la recherche translationnelle, après l'Allemagne et l'Italie.

Premières Rencontres européennes de l'Institut

Un an après le lancement de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers en France et de l'European Beating Cancer Plan, l'Institut national du cancer a organisé ses premières Rencontres européennes. Elles se sont déroulées à Paris, les 3 et 4 février 2022, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, et ont réuni plus de 150 experts et acteurs publics ou privés européens (institutions, universitaires, associations...). Ponctuées de discours en plénière, de tables rondes, de master class et d'ateliers, ces rencontres se sont conclues par la formulation de 32 propositions d'actions concrètes autour des cinq thèmes jugés prioritaires par l'Institut et ayant fait l'objet d'un groupe de travail : les cancers pédiatriques, les cancers de mauvais pronostic, la prévention, l'emploi et le droit à l'oubli, et la coopération internationale. L'ensemble de ces propositions a été repris dans une déclaration politique commune signée par le trio de la présidence du Conseil de l'Union européenne : Olivier Véran, ministre français des Solidarités et de la Santé, et ses homologues suédois et tchèque, Lena Hallengren et Vlastimil Válék. Cette déclaration constitue un engagement fort pour accélérer et renforcer la lutte contre les cancers au bénéfice des 450 millions d'hommes et de femmes vivant sur le territoire européen.

L'Institut réaffirme son appui à la science ouverte

L'Institut national du cancer a signé l'appel de Paris sur l'évaluation de la recherche. Lancé en amont des Journées européennes de la science ouverte¹, début février 2022 à Paris, cet appel vise à former une coalition d'acteurs européens de la recherche souhaitant faire évoluer leurs pratiques d'évaluation pour permettre un accès universel aux résultats de leur recherche, faciliter l'identification des projets innovants et encourager les coopérations scientifiques, tout en renforçant la confiance des citoyens. Fervent promoteur de la science ouverte, l'Institut s'est également engagé, fin 2022, aux côtés de 350 organisations de plus de 40 pays dans la coalition, CoARA², spécifiquement dédiée à l'amélioration de l'évaluation de la recherche. Cette coalition d'acteurs sera effective en 2023.

TRANSCAN, un programme emblématique de recherche européen

Trait d'union entre la recherche fondamentale et la recherche clinique, la recherche translationnelle est essentielle pour traiter, comprendre et prévenir le cancer. Elle est soutenue depuis 2011 par le réseau européen ERA-NET TRANSCAN, dont la vocation est de promouvoir une coopération scientifique internationale dans ce domaine. Initié en 2021, le troisième programme

du nom, TRANSCAN-3, rassemble 31 partenaires (ministères, acteurs institutionnels et organismes de financement, structures caritatives...) de 20 pays, européens ou non. Il s'est notamment donné pour objectif l'organisation, sur cinq ans, de quatre appels à projets thématiques pour financer des projets internationaux de recherche. Le second appel à projets, lancé en 2022, porte sur les cancers de mauvais pronostic. Il vise à trouver les moyens d'améliorer l'efficacité des diagnostics et de développer de nouvelles approches de traitement basées sur une meilleure compréhension des particularités de ces cancers. Les projets sélectionnés seront dévoilés courant 2023. Partenaire de la première heure du réseau, l'Institut sera responsable du troisième appel à projets programmé pour 2023.

Des liens renforcés avec le Japon et les États-Unis

L'Institut national du cancer et le National Cancer Center du Japon se sont réunis à cinq reprises en 2022 dans le cadre de webinaires consacrés à l'immunoncologie. Organisés avec le concours de l'ambassade de France au Japon et de la Fondation Kiyoko Goto et Paul Bourdarie contre le cancer, ces webinaires ont permis à des intervenants français et japonais d'échanger sur leurs travaux de recherche respectifs. Un « workshop » commun avec le National Cancer Institute américain a également été organisé sur le thème du tabac. Réunissant des experts mondiaux du sujet, cet atelier avait notamment pour objectif d'établir une feuille de route de la recherche pour répondre à la question : « Ce que nous savons, ne savons pas et comment le découvrir ? »

1. Open Science European Conference.
2. Coalition on advancing research assessment.

Coordination group
of leading cancer
organisations



➔ Un G7 Cancer en préparation

Identifié dans la Stratégie décennale comme un levier essentiel pour l'intensification de la coopération européenne et internationale en faveur de la lutte contre le cancer, le projet de création d'un mécanisme international de coordination a été inscrit dans la déclaration politique commune publiée à l'issue des Rencontres européennes de l'Institut. Ce mécanisme prendra finalement la forme d'un G7. Les travaux préparatoires à sa création ont commencé au second semestre 2022. Pilotés par l'Institut, ils associent les représentants des pays les plus avancés dans la lutte contre la maladie, en Europe et dans le monde (Allemagne, Australie, Canada, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni). Le lancement officiel de ce « G7 Cancer » est attendu au premier semestre 2023.

IMPULSER UNE SYNERGIE D' ACTIONS DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

L'enjeu • L'adaptation des actions de lutte contre les cancers aux spécificités des territoires ultramarins, l'accompagnement de leur déploiement dans ces régions et la mise en place de coopérations sont des enjeux majeurs pour assurer aux personnes l'équité d'accès aux progrès sur l'ensemble du territoire.

7

projets de recherche clinique financés à hauteur de 300 000 euros environ, grâce au partenariat avec le GIRCI SOHO.

72 pistes pour réorganiser durablement la lutte contre les cancers à Mayotte

L'Institut national du cancer a présenté à l'Agence régionale de santé de Mayotte ses recommandations pour améliorer l'organisation de la cancérologie sur le département. Elles sont le fruit des travaux d'une mission d'appui menée par l'Institut, après la reconnaissance du Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) de Mayotte par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM). Après avoir dressé un état des lieux de l'état de santé des populations et de l'organisation de l'offre de santé à Mayotte, la mission a formulé 72 préconisations.



Elles visent à la fois à créer les conditions d'un accès plus facile aux dépistages et à reconfigurer l'offre de soins sur le territoire en s'appuyant sur les ressources disponibles et rapidement mobilisables.

La structuration de l'offre de diagnostic dans le grand Mamoudzou et la mise en place des conditions de réalisation des traitements médicaux systémiques au Centre hospitalier de Mayotte constitueront le socle de l'autonomie du territoire dans le traitement des cancers. Des partenariats sont également préconisés afin de structurer l'offre et construire des filières de soins robustes. Le rapport reprenant ces propositions a été remis à l'ARS de Mayotte dans le cadre de la préparation de son prochain projet régional de santé (PRS).

Développer les compétences oncologiques en Polynésie française

Pour faire suite à l'engagement pris par le président de la République, une mission a été constituée afin d'apporter son appui scientifique et organisationnel au développement des compétences en oncologie sur le territoire polynésien. Placée sous l'égide de l'Institut et composée de représentants du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, de l'université de Bordeaux et en lien avec le réseau Unicancer, elle s'est rendue sur place en décembre 2021.

Après de nombreuses rencontres menées avec les partenaires institutionnels, publics et privés



spécialisés en oncologie, les acteurs de la prévention, les médecins libéraux et les associations locales de patients, la mission a établi des préconisations précises en matière d'observation des cas de cancers, de prévention, d'offre de soins et de maîtrise des dépenses médicalisées. Elle s'est également attachée à préciser la contribution possible de l'Institut du cancer de Polynésie française à la couverture des besoins des Polynésiens et les modalités de sa coopération avec le Centre hospitalier de Polynésie française (CHPF). L'ensemble de ces recommandations a été transmis à Édouard Fritch, président de la Polynésie française en novembre 2022.

Elles feront l'objet d'un suivi partenarial et contribueront à définir les modalités d'accompagnement futur de l'État à la politique de santé du gouvernement de la Polynésie française.

Essais cliniques en outre-mer : premier bilan positif

Garantir l'égalité d'accès aux essais cliniques et aux innovations constitue un objectif clé de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. C'est pour y contribuer que l'Institut national du cancer a, dès 2019, conclu un partenariat avec le Groupement interrégional pour la recherche clinique et l'innovation des hôpitaux du Sud-Ouest et d'outre-mer (GIRCI SOHO). Destiné à identifier puis à financer les essais susceptibles d'être conduits dans les départements ou régions d'outre-mer (DROM), ce rapprochement a déjà permis le soutien de sept projets de recherche clinique dans les territoires ultramarins, dont quatre sont actuellement menés dans les DROM. Toujours en cours d'inclusion, onze patients (huit au CHU de Martinique et trois au CHU de La Réunion) ont bénéficié de nouvelles molécules et/ou de nouvelles stratégies thérapeutiques. Quatre nouveaux projets ont, par ailleurs, été identifiés pour 2023, permettant d'inclure, avec ceux en cours, jusqu'à 150 patients.



Une communication plus adaptée

Pour accompagner le déploiement des campagnes de prévention dans les territoires ultramarins et faciliter l'accès aux messages, l'Institut propose des déclinaisons en version créole (la langue la plus usuellement parlée par territoire). Cela a été le cas pour les campagnes de sensibilisation aux dépistages du cancer colorectal et du col de l'utérus via la diffusion de dossiers de presse sonores (chroniques et spots radio) auprès des radios. L'Institut investit également localement des médias à audience plus large : des achats d'espaces spécifiques, à la TV locale notamment, ont ainsi été réalisés pour la campagne de prévention primaire et pour celle sur le dépistage des cancers du sein. Enfin, depuis 2022, l'Institut élargit systématiquement ses panels d'enquêtes (post-test) et d'études d'opinion (perception du risque solaire, par exemple) aux populations de ces territoires.

OR

RAPPORT FINANCIER

L'année 2022 est la deuxième année d'exécution de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, qui oriente une large part du programme de travail de l'Institut. Cela se traduit par l'engagement de nouveaux programmes et une croissance encore significative des dépenses.

RECETTES 2022

Le montant des recettes encaissées sur l'exercice 2022 s'élève à **129,3 millions d'euros**.

Le montant des financements d'État représente l'essentiel des ressources de l'Institut. Deux subventions pour charge de service public de 62 et de 31,3 millions d'euros sont allouées respectivement par les ministères chargés de la Recherche et de la Santé. Ces ministères, dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, poursuivent ainsi l'effort consenti dès 2021 (24 millions d'euros supplémentaires par rapport aux années précédentes) pour permettre à l'Institut d'engager les actions ambitieuses de la stratégie décennale. Le montant alloué par le ministère chargé de la Santé tient compte du non-versement de 7,80 millions d'euros, sur les 39,10 millions d'euros prévus initialement.

À cela s'ajoutent deux financements supplémentaires, alloués par le ministère en charge de la Recherche pour un total de 21,5 millions d'euros, en soutien à l'effort de recherche en cancéropédiatrie.

Le budget de l'Institut intègre également :

- des financements alloués par le fonds de lutte contre les addictions à hauteur de 6,7 millions d'euros ;
- les contributions des autres membres du GIP à hauteur de 2,6 millions d'euros, pour le cofinancement des Programmes d'actions intégrées de recherche, du dispositif Cancer info et des essais de phase précoce ;
- une contribution de Santé publique France au financement des registres du cancer pour 1,3 million d'euros ;
- une subvention de BPI-France de 1,5 million d'euros dans le cadre de la filière intelligence artificielle et cancer ;
- des contributions de laboratoires pharmaceutiques pour 0,9 million d'euros dans le cadre de la filière intelligence artificielle et cancer ;
- des subventions de l'Union européenne à hauteur de 0,2 million d'euros ;
- la récupération des crédits non utilisés par les bénéficiaires de fonds dans le cadre de la politique de suivi de l'utilisation des fonds versés par l'Institut pour 1,2 million d'euros.

DÉPENSES 2022

Le montant total des dépenses décaissées par l'Institut en 2022 s'élève à **120,2 millions d'euros**.

Ce montant relève de **quatre enveloppes** votées par nature.

La majeure partie relève **des dépenses d'intervention** : 81,4 millions d'euros. Elles bénéficient directement à des partenaires sous forme de subventions (financement des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets et de structures comme les Cancéropôles, les SIRIC, les CLIP, les registres).

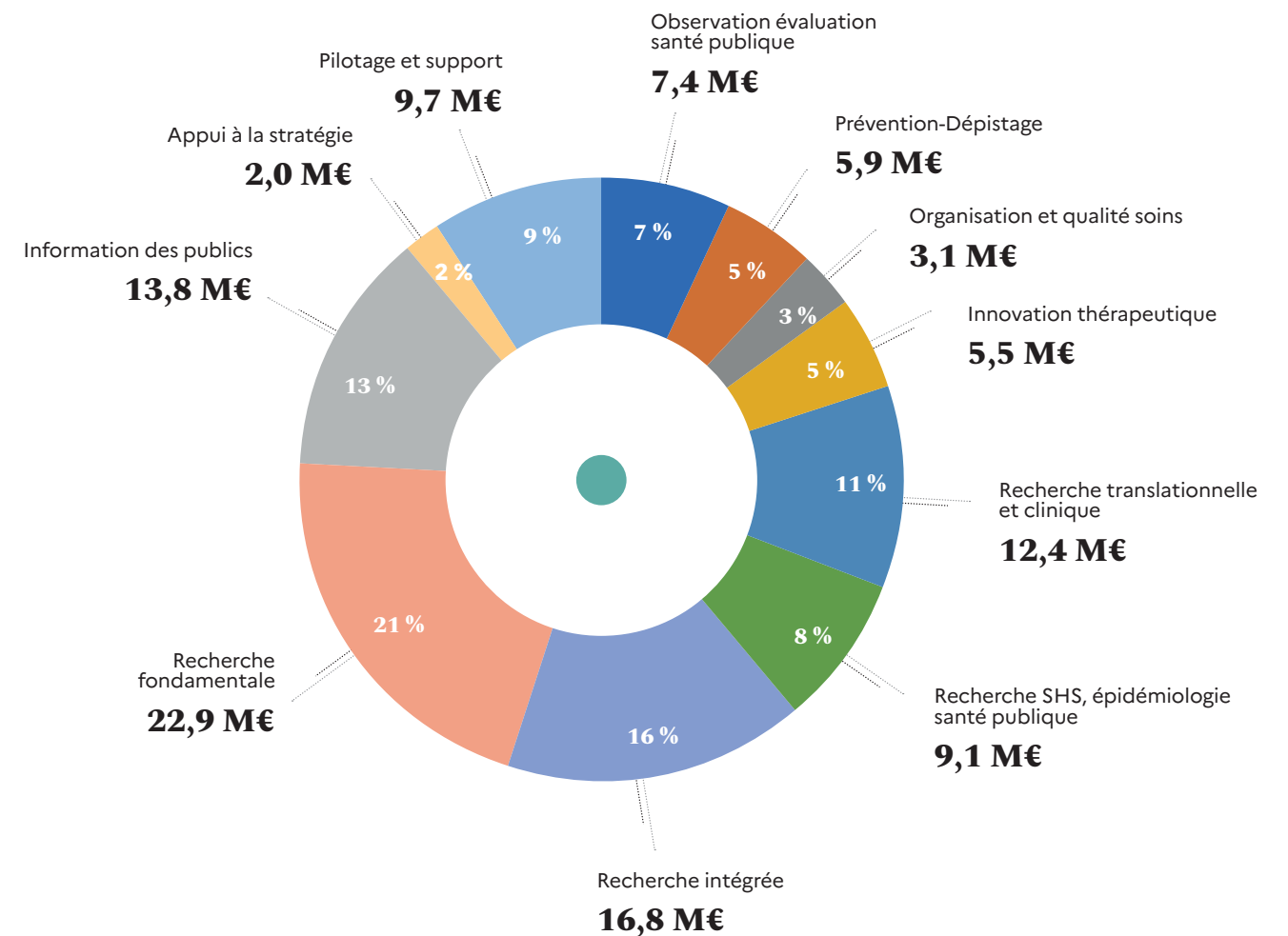
Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 25,1 millions d'euros et concernent principalement les campagnes d'information, des prestations d'études, d'évaluations et d'enquêtes et l'indemnisation des experts.

Les **dépenses de personnel** s'élèvent à 13,4 millions d'euros et les **dépenses d'investissement** à 0,3 million d'euros.

Les dépenses sont également affectées à 10 destinations non limitatives qui traduisent budgétairement la stratégie de l'Institut quant à l'allocation de ses moyens :

- la recherche fondamentale (21 %) : appels à projets libres en biologie du cancer ;
- la recherche intégrée (14 %) : financement des cancéropôles, Programmes d'actions intégrées de recherche, appels à projets de recherche et d'intervention visant à lutter contre le tabagisme, la recherche en cancéropédiatrie ;
- l'information des publics (12 %) : production et diffusion des campagnes d'information, évolution et valorisation du site e-cancer ;
- la recherche translationnelle et clinique (11 %) : appels à projets libres de recherche translationnelle, financement des SIRIC, soutien aux intergroupes coopérateurs, appel à projets « Prévention – Apports de la biologie » ;
- la recherche en sciences humaines et sociales, en épidémiologie et en santé publique (11 %) : appels

Dépenses 2022 réalisées (CP) par destination



- à projets libres en SHS et en recherche interventionnelle, réseau de recherche en prévention primaire, financement de chaires et soutien de doctorants ;
- l'observation et l'évaluation en santé publique (7 %) : subventions allouées aux registres du cancer, plateforme des données du cancer ;
- la prévention et le dépistage (5 %) : appels à projets en santé publique, le programme Tabado ;
- l'organisation des soins et la qualité de vie (4 %) : programme Cancer info, production de recommandations, dispositif d'autorisation, appels à projets sur les populations vulnérables, démarche cancer et emploi ;
- les innovations thérapeutiques (4 %) : financements des CLIP, essais précoces sur des molécules innovantes, plateformes de génétique moléculaire, dispositif d'oncogénétique ;

- les fonctions d'appui aux métiers (2 %) : gestion des appels à projets, partenariats internationaux.
- Outre ces 10 destinations métiers, 8 % des dépenses totales de l'Institut relèvent des fonctions de pilotage et de support (loyers, missions administratives et juridiques, informatique).

SYNTHÈSE

Parallèlement, la perception d'un financement supplémentaire pour un nouveau programme de soutien à la recherche en cancéropédiatrie, dont les dépenses s'exécuteront sur plusieurs années à partir de 2023, se traduit dans les comptes par un **solde budgétaire fléché de 18,4 millions d'euros**.

RÉSULTATS DES APPELS À PROJETS 2022

Acronyme	Titre complet	Nombre de projets reçus	Taux de sélectivité	Nombre de projets financés	Montant total attribué	Montant moyen/projet
AGIR22	Agir en santé publique (agir-sp) Soutien aux études, expérimentations et actions visant à améliorer la prévention, le dépistage et la personnalisation des parcours de soins (AAP)	26	19 %	5	614 595	122 919,00
BCB22	Bases clinicobiologiques dédiées aux cancers de mauvais pronostic	6	100 %	6	2 492 234	415 372,33
CHAIRE-TABAC22	Création d'une chaire de recherche en sciences humaines et sociales et santé publique « Tabac et prévention des cancers »	4	25 %	1	749 493	749 493,00
CLIPMERCK22	Molécules innovantes 2022	22	18 %	4	3 965 529	991 382,25
DESTHE22	Promouvoir la désescalade thérapeutique dans les parcours de soins – DESTHE22	22	27 %	6	917 211	152 868,50
Doc22	Subventions doctorales – « Recherches sur le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique » – DOCSHS (AAC)	27	15 %	4	442 047	110 511,75
GC 1-2022	Labellisation d'intergroupes coopérateurs français de dimension internationale dans le domaine du cancer	4	275 %	11	2 743 000	249 363,64
GC 2-2022	Labellisation d'intergroupes coopérateurs français de dimension internationale dans le domaine du cancer	12	25 %	3	675 000	225 000,00
HRHG-MP22	Projets « High Risk, High Gain » de recherche en cancérologie sur les cancers de mauvais pronostic	34	18 %	6	3 609 178	601 529,67
ISOL22	Amélioration du parcours de santé face aux cancers dans les territoires isolés	28	25 %	7	299 163	42 737,57
KITCOLO22	Dépistage du cancer colorectal 2022 Expérimentation d'envoi postal direct à domicile du kit de dépistage sans commande préalable	3	67 %	2	323 988	161 994,00
KPOLE22	Labellisation Cancéropôles	7	100 %	7	27 500 000	3 928 571,43
LABREXCL22	Labellisation de réseaux d'excellence clinique de cancérologie en charge des cancers de mauvais pronostic	6	33 %	2	600 000	300 000,00
PEDIAHRHG22	Projets « High Risk, High Gain » de recherche en cancérologie pédiatrique	19	32 %	6	3 250 211	541 701,83
PEDIAMOD22	Recherche en cancérologie – Modèles innovants en cancérologie pédiatrique	8	38 %	3	2 362 173	787 391,00
PHRC-K22	Programme hospitalier de recherche clinique en cancérologie-PHRC-K – 2022	79	46 %	36	26 748 320	743 008,89

Acronyme	Titre complet	Nombre de projets reçus	Taux de sélectivité	Nombre de projets financés	Montant total attribué	Montant moyen/projet
PLBIO22	Projet libre de recherche « Biologie et sciences du cancer »	95	54 %	51	29 198 905	572 527,55
PREVPRIM22	Prévention primaire et promotion de la santé : recherches sur le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique, recherche interventionnelle	30	30 %	9	2 849 787	316 643,00
PRT-K22	Programme de recherche translationnelle en cancérologie	40	43 %	17	10 118 436	595 202,12
Radio22	Labellisation d'un réseau national de recherche préclinique en radiothérapie 2022-2025	1	100 %	1	400 000	400 000,00
RESPP22	Recherches sur le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique – Réseaux de recherche en prévention primaire des cancers	2	100 %	2	3 198 975	1 599 487,25
SEQ-RTH22	Appel à projets multithématiques et pluridisciplinaires – Limiter les séquelles de la radiothérapie et améliorer la qualité de vie	38	11 %	4	3 826 285	956 571,25
SHS-ESP Volet 1 et 3	Liaisons projets : Appel à projets libres de recherche sur le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie et Santé publique – SHSESP-2022 (AAP)	34	47 %	16	5 839 284	364 955,25
SHS-RISP Volet 2 et 4	Projets libres et thématiques dans la lutte contre le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique et recherche interventionnelle 2022	11	73 %	8	2 586 920	323 365,00
SIRIC22	Labellisation de sites de recherche intégrée sur le cancer (SIRIC)	14	57 %	8	20 000 000	2 500 000,00
SPADOC22	Recherches pour lutter contre les usages de substances psychoactives et les addictions – Subventions doctorales	na	na	4	529 355	132 338,75
SPAV2-22	Volet 2 – Appel à projets de recherche pour lutter contre les usages et les addictions aux substances psychoactives	10	40 %	4	1 349 534	337 383,50
SPAV1-22	Volet 1 – Substances psychoactives et population générale	38	21 %	8	3 029 542	378 692,75
TABACJC22	Jeunes chercheurs sur tabac et/ou alcool	12	75 %	9	976 279	108 475,44
TÉLÉ-SURVEILLANCE	Déploiement national de la télésurveillance au bénéfice des patients atteints de cancer de mauvais pronostic	3	67 %	2	NA	NA
TRANSCAN22	Appel à candidatures – Labellisation des Centres régionaux de coordination des dépistages (CRCDC)		NA	10	3 173 420	317 342,00

Édité en juillet 2023 par l'Institut national du cancer
52, avenue André-Morizet
92513 Boulogne-Billancourt CEDEX
Tél.: +33 (1) 41 10 50 00
e-cancer.fr

Tous droits réservés – Siren : 185 512 777
Numéro ISBN 978-2-38559-012-3
Numéro ISBN net 978-2-38559-013-0
Dépôt légal : juillet 2023

Conception-réalisation : WAT - agencewat.com – 2302-04246
Crédits photo : Antoine Doyen, Franck Dunouau.
Impression : CIA Graphic.



